

ÉDITIONS DU PONT ROYAL

CHRONIQUES DU PONT ROYAL

Ces « Chroniques » ne constituent pas un périodique. Elles se présenteront sous la forme d'un opuscule de 64 pages environ et comporteront une série de 8 fascicules à paraître au cours de l'année 1946-1947, sous le « signe » de deux vers de Juvénal qui résument le climat d'une époque : « DAT VENIAM CORVIS, VEXAT CENSURA COLUMBAS » : LA CENSURE EPARGNE LES CORBEAUX, ELLE CONDAMNE LES COLOMBES (Satire II, v. 63).

Ce vers symbolique sera inscrit sur la couverture des 8 exemplaires de la série. Sur la tranche de chaque exemplaire figurera, par syllabes, la seconde partie du vers : « VEXAT CENSURA COLUMBAS », de telle sorte que le possesseur des huit numéros pourra lire et faire lire l'hémistiche sur le rayon de sa bibliothèque de la manière suivante :

VE	XAT	CEN	SU	RA	CO	LUM	BAS
1	2	3	4	5	6	7	8

Chaque numéro de l'inscription ci-dessus représente donc un fascicule à paraître des Chroniques du Pont Royal.

Prix d'un numéro des « Chroniques » : 80 francs.

Prix des huit numéros : 600 francs.

VIENT DE PARAÎTRE :

L'Age de fer de la Chrétienté morcelée

par Amédée d'YVIGNAC

Ce qu'il faut entendre par le mot Révolution : une agression contre le progrès historique, une rupture avec nos Pères — Que les décadences sont insensibles — Nous n'avons plus de corps institutionnels pour les ressentir et les prévenir — Démocratie universelle, donc in-conscience — L'âge de fer de la Chrétienté — L'angoisse de M. François Mauriac : « Qui criera non à Ubu-Roi ? » — Un Homme répond à cette angoisse en désignant l'Eglise Romaine comme la conscience du genre humain — Le terrible diagnostic du Souverain Pontife sur le monde issu de l'Encyclopédie, notre monde contemporain — Le Pape en appelle aux élites françaises — L'enseignement politique de Charles Maurras répond mot pour mot à l'attente du Chef de la Chrétienté — La tâche qui nous requiert.

250 exemplaires de luxe sur papier grand luxe au prix de 500 francs l'exemplaire.

5.000 exemplaires sur papier Alfa-Mousse au prix de 100 francs l'exemplaire.

CHRONIQUES DU PONT ROYAL

★
LETTRE A M. LE PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LETTRE A M. PAUL CLAUDEL

par

Amédée d'YVIGNAC

LE MACHINISME CAPITALISTE
EST-IL IMPÉRISSABLE ?

Raymond LEROY

AU TEMPS DE L'IMPOSTURE

E. BEAU DE LOMENIE

LE TRICENTENAIRE DE MANSART

René BRECQ

THÉRÈSE DE LISIEUX,
HÉROÏNE NATIONALE

Pierre VIRION

PAGES A RELIRE

LHOMOND

EUROPE ET CHRÉTIENTÉ — NOTES ET DOCUMENTS —
SOUS L'ORME DU MAIL, etc...

ÉDITIONS DU PONT ROYAL

51, Rue de Seine - PARIS-6^e

- XAT -

CHRONIQUES DU PONT ROYAL



LETTRE A M. LE PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LETTRE A M. PAUL CLAUDEL

par

Amédée d'YVIGNAC

LE MACHINISME CAPITALISTE EST-IL IMPÉRISSABLE ?	Raymond LEROY
AU TEMPS DE L'IMPOSTURE	E. BEAU DE LOMENIE
LE TRICENTENAIRE DE MANSART	René BRECY
THÉRÈSE DE LISIEUX, HÉROÏNE NATIONALE	Pierre VIRION
PAGES A RELIRE	LHOMOND
EUROPE ET CHRÉTIENTÉ — NOTES ET DOCUMENTS — SOUS L'ORME DU MAIL, etc...	

ÉDITIONS DU PONT ROYAL

51, Rue de Seine - PARIS-6^e

- XAT -

Lettre à Monsieur le Président de la République Française

*sur une question de discipline militaire
et de bon ordre civil*

20.12.1947

A Monsieur le Président
de la République française,

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur, en qualité de simple citoyen qui a le droit de s'intéresser à l'ordre public et d'être protégé contre l'arbitraire par de sages règlements, de vous demander, à la suite du discours prononcé en uniforme par M. le Général de Gaulle à Strasbourg, si l'exemple de tenir des réunions politiques en uniforme, que vient de donner cet officier général à ses supérieurs comme à ses subordonnés, pourra désormais être suivi par les officiers, sous-officiers, soldats et matelots de nos armées de terre et de mer.

Pour contribuer, Monsieur le Président, à l'étude de la question, je me permets de vous rap-

peler le cas d'Albert de Mun, qui, à l'origine de l'Œuvre des Cercles, prononça, en uniforme, de nombreux discours politiques. Il dut cesser, à la demande expresse de ses supérieurs hiérarchiques, qui étaient pourtant de ses amis personnels, des amis de famille et de milieu social, bien mieux, qui partageaient ses convictions, et dont la plupart étaient profondément monarchistes. Nul de ces généraux ne fut effleuré d'un doute sur ce point de discipline militaire et de bon ordre civil : ce fut non.

Monarchiste, fils d'un père monarchiste, mais instruit et formé par les admirables maîtres de l'école laïque de mon quartier, je sens à quel point la tradition française, qu'elle soit républicaine ou monarchiste, répugne à l'intrusion du soldat, comme tel, dans la politique civile. L'Ancienne France ne l'aurait pas admise, nos pères aimant à vivre dans un ordre réglé par la coutume et par les lois, non par des caprices anarchiques et individuels. Nos rois ne l'auraient pas soufferte. Par les cendres de mon grand-père maternel, compagnon du Tour de France et vieux républicain socialiste de 48, nos pères républicains, je le jure, se seraient tous levés contre cette innovation dangereuse.

Aussi bien suffit-il de ramener la question à un aspect très simple pour la résoudre :

— Le général de Gaulle, lorsqu'il n'était que le commandant de Gaulle, aurait-il permis à ses subordonnés, officiers, sous-officiers ou soldats de tenir un meeting communiste, socialiste ou autre, en uniforme ?

Le respect, par soi-même, des principes que l'on applique durement aux autres me semble le modeste témoignage de respect envers les lois qu'un citoyen est en droit de solliciter d'un homme qui aspire à gouverner la République. Faute de quoi il serait établi que cet homme élève sa fortune sous le signe de l'arbitraire et du caprice et, dès lors, on peut tout craindre pour la paix publique et les lois.

Au cas, Monsieur le Président, où vous estimeriez ne pas devoir répondre à la très modeste question que je me suis permis de vous poser, je m'adresserai, par lettre individuelle imprimée, aux membres de l'Assemblée nationale et du Conseil de l'Union française. Mon éducation laïque et républicaine m'a rendu très susceptible sur mes droits de citoyen, vous ne vous en étonnerez pas, et j'estime ces droits menacés par l'initiative et l'exemple de Monsieur le Général de Gaulle.

Je n'achèverai pas cette lettre, Monsieur le Président, sans vous remercier, du plus profond de mon cœur, pour la mesure de clémence que vous avez prise, il y a quelques jours à l'égard de trois journalistes condamnés à mort. Je ne les connaissais pas. La voie où ils s'étaient engagés n'était pas la mienne. Le livre publié en pleine occupation par l'un d'entre eux m'avait rempli d'horreur, mais, en ces temps mauvais, où l'on ne reconnaît que la solidarité du « gang », je me refuse à renoncer à l'immense douceur chrétienne et française que recèle le mot et le fait de la confraternité. Ils étaient mes confrères, vous avez été bon pour eux, je vous en remercie.

Jean-P. Robert

Et je vous remercie surtout, en manifestant votre miséricorde, d'avoir eu le grand et le rare courage d'affirmer que notre vieux socialisme, dont l'humanitarisme, la philanthropie, l'horreur du sang versé, frôlent à tout moment de grandes vérités chrétiennes, refusait de se plier à des injonctions de haine et de meurtre taylorisées. C'est dans cette direction là qu'est le relèvement de notre France. Au delà de nos dissidences de doctrine, il y a notre communauté d'âme, d'origine spirituelle et de sentiments. C'est par le cœur que nous nous reconnaitrons, par lui que notre vieux peuple divisé redeviendra un.

« Je suis fort contre mes ennemis, du chant que je tiens de mes ancêtres et que mes pères m'ont appris. » Ainsi parle le Rig-Véda, et ce faisant il parle bien. Douceur, justice, bonté, générosité, miséricorde, le chant des ancêtres, Monsieur le Président, est en vous : je vous remercie de me l'avoir fait entendre, au-dessus des cris discordants de ces temps mauvais, comme une jeune et belle promesse d'harmonie et d'accords retrouvés.

En vous renouvelant mes sentiments de gratitude, je vous demande, Monsieur le Président, de daigner recevoir l'hommage de mes sentiments profondément respectueux.

Amédée d'YVIGNAC,

Ancien journaliste parlementaire (1917-1939)

Lettre à M. Paul Claudel

Ambassadeur de France

**sur une question de doctrine
et sur un point touchant la bienséance
et l'honneur**

A Monsieur Paul CLAUDEL, Ambassadeur de France.

Monsieur l'Ambassadeur et cher Maître,

J'ai été profondément surpris et peiné par l'article que Votre Excellence a publié dans le *Figaro* du 2 avril 1947, sous le titre « Le messianisme nationaliste ».

Surpris par la confusion que vous faites, Monsieur l'Ambassadeur, entre la « mission » que certains peuples se donnent à eux-mêmes et la mission, ou plus exactement, la vocation, que tel ou tel peuple chrétien, la France notamment, peut ou a pu recevoir, NON DE LUI-MÊME, MAIS DE L'EGLISE DE DIEU.

Surpris par une confusion analogue entre la réalité, l'authenticité de cette mission ou vocation, qui n'est pas un droit, mais un devoir, qui n'est pas un privilège, mais une charge, qui n'est pas un bénéfice, mais un SERVICE, et l'usage qu'en ont fait, à tel ou tel moment de leur histoire, les peuples qui en ont été investis : David adultère ne cesse pas plus d'être prophète qu'Israël, infidèle, d'être l'élu de Dieu.

De plus, en contestant la vocation chrétienne de la France, en l'inscrivant à l'effrayant registre des frénésies nationalistes provoquées ou aggravées par la grande erreur de notre XVIII^e siècle révolutionnaire, Votre Excellence renie l'une des plus antiques traditions de la France et de l'Eglise et contribue à faire méconnaître, par le public auquel ils sont destinés, les enseignements et les

écrits des papes Léon XIII, Pie X et Pie XII relatifs à cette vocation.

Par suite, Monsieur l'Ambassadeur, vous écartez votre pays de la voie du vrai relèvement et sous l'apparence de l'humilité et de la modestie, vous le délivrez d'une charge qui comporte de graves et sévères exigences, tant d'ordre social et collectif que d'ordre individuel et privé.

Le moins qu'un lecteur puisse exiger, Excellence et cher Maître, en de si graves questions, c'est que l'écrivain catholique qui s'adresse à lui et à ses frères prenne le temps et la peine de s'instruire de ce qu'en pense et dit l'Eglise dans son enseignement public et commun.

1947 Si je n'ai que faire des licences révolutionnaires que prétendent m'imposer, mitraillettes à l'appui, tels ou tels petits pères blancs ou noirs de l'ordre dominicain ou de la Compagnie de Jésus (par exemple, la scandaleuse licence de refuser ce qui est dû à l'autorité légale et légitime de la société civile), je tiens beaucoup, par contre, aux libertés saintes et sacrées, comme aux splendides traditions, dont l'Eglise m'ouvre le trésor : la monition fraternelle est de celles-là. Je me permets, Excellence et cher Maître, d'en user à votre égard avec rondeur et franchise, à la manière de nos anciens, tout prêt, d'ailleurs, à recevoir vos propres monitions, si vous pensez que je m'égare.

C'est pourquoi, Monsieur l'Ambassadeur, j'ajouterai que, nul plus que moi, ne se réjouit de l'existence d'une « littérature catholique ». Mais j'avais à peine dix ans lorsque des académiciens, surnommés « cardinaux verts », prétendirent se substituer au Pape et aux cardinaux rouges, les seuls vrais, pour diriger et instruire l'Eglise, c'est-à-dire nous, pauvre « piétaille ». Et déjà, si je ne m'abuse, le *Figaro* était leur organe : à défaut de vocation pour les peuples, il en serait donc pour les journaux...

Eh ! bien, Excellence, j'ose vous le dire gaillardement, pas plus hier qu'aujourd'hui, les « cardinaux verts » ne prévaudront, ni sur les traditions de l'Eglise, ni sur l'ordre épiscopal établi par Jésus-Christ. Et s'il faut, pour les maintenir dans leur sainte intégrité que la « piétaille » s'en mêle, la « piétaille » s'en mêlera.

Je vois, en effet, prévaloir, ici et là, avec l'appui et la caution des nouveaux cardinaux verts, je ne sais quelles opinions de théologiens sans autorité juridictionnelle et cela, Excellence, dans les matières les plus graves, celles qui engagent la conscience au plus profond et au plus loin : obéissance due au pouvoir légitime, prérogatives gouvernementales départies à ce pouvoir (et à lui

seul), respect des traités signés, fidélité à la parole donnée, respect du serment, respect de la liberté de décision d'autrui, de sa vie et de ses biens, prescriptions de la discipline militaire, du droit des gens, du droit canon, que sais-je encore ?

Il appartient à l'autorité de l'Eglise et à elle seule, de reprendre ces gens-là, à son moment et à son heure.

Mais ce qui m'appartient à moi, devant Dieu, devant l'Eglise, et devant vous, cardinal vert, c'est le droit de vouloir — mais d'une volonté d'airain — que mes enfants n'aient pas la conscience déformée et sachent d'une manière claire ce qui est le bien et ce qui est le mal, ce qu'un honnête chrétien doit faire et ne faire pas.

J'ai le droit sacré, et par suite le devoir sacré, de vouloir que la conscience de mes enfants ne soit pas déformée parce qu'au mois de juin 1940 un officier français a fait litière, lui, de ses devoirs et parce qu'en 1944, ce même officier français n'a pas su saisir l'occasion généreuse que lui offrait, que lui tendait le pouvoir légitime d'alors, de réintégrer l'ordre, l'ordre authentique, l'ordre catholique et français, sans parler de la discipline militaire, dont les exigences éternelles sont incluses dans cet ordre-là.

A tant de gens qui, au nom et à la faveur de l'anarchie doctrinale et pratique impliquée par ces faits, s'enfièvent à exalter ma « personne », ma « dignité humaine », mes « droits d'homme et de citoyen », je réponds tranquillement que la première liberté, comme la première dignité, pour un homme, c'est d'abord de vivre, d'agir, d'aimer, de croire comme ses pères et mères ont vécu. C'est ensuite de vivre sous de justes lois, non sous l'arbitraire et sous la terreur d'hommes masqués et de comités clandestins constitués à la commande d'une radio étrangère et sur l'appel d'un officier factieux.

Il n'y a pas, Excellence et cher Maître, que les amis de l'Allemagne qui ont bénéficié de l'occupation.

Il y a aussi ceux des ennemis de l'Allemagne qui ont profité de l'occupation pour imposer à leurs concitoyens au nom d'une cause très discutable, une loi injuste, une loi de « gang » et de jungle, dans l'assurance que ceux de leurs concitoyens qui disposaient de la plus grande autorité morale préféreraient subir leur joug injuste et plier sous leur « loi » infâme, plutôt que de risquer, en restaurant les droits sacrés de l'ordre, de les livrer à l'occupant.

Si l'on ouvrait le cœur de plus d'un évêque français, je suis sûr que l'on y trouverait un sentiment semblable : tant de doctrines fallacieuses n'ont pu se répandre, tant d'actes criminels être commis impunément, que parce que toute parole rectificative publiquement

prononcée, toute action contraire publiquement conduite eut livré des Français à la vindicte des Allemands.

Aujourd'hui, les Allemands ne sont plus là pour protéger, par leur redoutable présence, ces scandaleux manquements à la doctrine, à la justice, au droit, à l'ordre et à la charité.

Sans doute, un esprit politique pouvait-il concevoir une Libération à la manière de Louis XVIII ou à la manière de Thiers : l'histoire dit ce qu'elles furent pour la splendeur et la prospérité de la France.

Conçue et conduite dans l'indiscipline militaire, l'anarchie pratique, le désordre mental et moral, la terreur, l'ambition, la convoitise et la haine, notre libération d'aujourd'hui laisse la France assez disjointe, pantelante et désorganisée.

Mais le fait matériel de la libération du territoire n'en permet pas moins de revenir aux normes sacrées de l'ordre et c'est pourquoi, Excellence et cher Maître, soit qu'il s'agisse d'une question particulière comme la vocation chrétienne de la France, soit de toute autre question grave touchant la doctrine ou les traditions de l'Eglise sur les matières que j'ai évoquées, il est convenable et nécessaire que les écrivains catholiques s'exhortent et s'appliquent à revenir à l'enseignement et au sentiment commun de l'Eglise. Les relèvements de la France ont toujours marché de pair avec un resserrement de l'unité catholique, principe de vitalité et d'expansion, que dis-je ? ils en ont tous été la fleur et le fruit.

...Je disais à Votre Excellence en commençant cette lettre, que son article du *Figaro* m'avait surpris et peiné.

Je me suis expliqué sur la surprise.

Il me reste à m'expliquer sur la peine.

Sans doute, fort mal instruit par mes parents, Français et catholiques, et par mes instituteurs de l'école laïque, je croyais, jusqu'ici, Monsieur l'Ambassadeur, qu'il n'était pas digne d'un homme d'honneur de frapper un ennemi enchaîné. Or, dans l'article dont je parle, vous vous livrez à une véritable agression contre la pensée de mon maître, M. Charles Maurras, alors que celui-ci est au bagne. Déjà, votre confrère et ami, M. François Mauriac, avait donné publiquement ce scandale de coups bas portés à un ennemi impuissant à se défendre.

Pendant trente ans et plus, vous avez eu, M. François Mauriac et vous, la possibilité de discuter publiquement la pensée et l'action d'un homme, d'un écrivain, dont l'activité comme la méthode constituaient une enquête perpétuellement ouverte. Il est, Excellence, inquiétant pour la solidité de vos doctrines, troublant pour la con-

sistance de votre caractère, que vous ayez attendu, l'un et l'autre, pour discuter l'action et la pensée de M. Charles Maurras, que ce fameux discuteur soit dans les fers. A vaincre sans péril...

Mais vous n'avez pas la victoire.

Médiocrement, mais fermement, l'INTÉRIM sera rempli.

Sur la question du nationalisme « messianique » de M. Charles Maurras, comme sur la question de la vocation chrétienne de la France, il vous sera répondu, Monsieur l'Ambassadeur, dans le prochain fascicule des *Chroniques du Pont Royal*.

Et puisque l'anarchie régnante et profitante que vous soutenez de votre haute autorité, prive de journal le déjà vieux journaliste que je suis, eh ! bien, Monsieur l'Ambassadeur, la présente lettre sera communiquée à tous les Evêques de France, à tous les membres du corps diplomatique et à tous les membres de l'Académie française, les premiers juges-nés en matière de doctrine, les autres en matière de bienséance et d'honneur.

A seule fin de prouver à Votre Excellence et à un certain nombre d'esprits un peu neufs dans la pratique du réalisme politique (Taine avait expliqué comment un idéalisme initial conduit au plus brutal et au plus fanatique des matérialismes) afin, dis-je, de prouver à ces esprits-là, qu'en ce vieux pays gallo-romain et catholique des intérêts sacrés et des biens éminents peuvent être efficacement servis et défendus, sans forfaire aux lois saintes de l'ordre, sans l'appui de subsides étrangers et sans le secours de mitraillettes parachutées par des puissances étrangères.

Avec l'expression de mes regrets renouvelés, je vous prie, Monsieur l'Ambassadeur et cher Maître, de recevoir mes sentiments profondément respectueux.

Amédée d'YVIGNAC.

POUR UNE ÉCONOMIE
A HAUTEUR D'HOMME

Le machinisme capitaliste est-il impérissable ?

Par l'article ci-dessous, nous commençons la publication d'une série d'études qui seront tantôt de caractère purement technique, tantôt de caractère religieux, moral et social sur LA DÉCENTRALISATION ET LA DÉCONCENTRATION DES INDUSTRIES.

Karl Marx a été maintes fois discuté dans ses conclusions. Il l'a été beaucoup moins dans ses prémisses, à savoir les inductions sur lesquelles il a construit son système et conçu l'avenir de la production industrielle et de la civilisation générale.

Ces inductions sont entièrement fondées sur les transformations du machinisme, par l'usage de la houille et de la vapeur, dont il a été le contemporain. D'autres transformations ne sont-elles pas possibles, à notre époque, grâce aux

découvertes faites depuis le milieu du XIX^e siècle ? Si oui, la décentralisation industrielle serait-elle techniquement possible ? N'est-elle pas ardemment désirable pour refaire une économie qui soit A HAUTEUR D'HOMME ?

— Telle est la question à laquelle veut bien répondre, dans nos CHRONIQUES, un ingénieur riche de réflexion et d'expression, M. Raymond Leroy.

M. Raymond Leroy est un protestant libéral. Il n'appartient pas à notre famille spirituelle. On ne sera donc pas surpris de rencontrer, dans son intéressante étude, ici ou là, telle ou telle dissonance d'idée ou de vocabulaire.

Un PONT, c'est un passage jeté entre deux rives OPPOSÉES pour l'agrément et la commodité des relations entre les hommes. S'il est « ROYAL » c'est qu'il se trouve sur une belle route, large, spacieuse, aérée, qui mène en un lieu d'où les choses se voient de haut, selon leurs gradations et leurs nuances respectives aussi bien que dans leur pleine et généreuse totalité. De ce LIEU souverain, aucune de nos dissidences historiques n'est étrangère, et encore moins ennemie. En ce LIEU, et en lui seul, nous redevenons UN : « Tout ce qui est national est nôtre ».

...Il est tout simple d'être fraternel au sein de la communauté familiale.

Mais la communauté nationale redevient une famille dès qu'on se sait et qu'on se sent un père commun : le ROI.

A. d'Y.

Il faut en finir avec les mensonges de la « Concentration industrielle ». Cette concentration a pu être **profitable** à certains, pendant quelques dizaines d'années ; elle n'a jamais été authentiquement économique... et encore moins « sociale ». Profit » n'est pas forcément synonyme d'utilité, d'efficacité. Un fabricant de chaussures, par exemple, peut réaliser de plus gros bénéfices en jetant sur le marché une production camelotée et « tape-à-l'œil » plutôt que du « cousu main » en cuir de premier choix. La plupart des consommateurs n'ont pas la sagesse de se dire : « Je ne suis pas assez riche pour me payer du bon marché ». Beaucoup d' « Intellectuels » sont intimement persuadés que tout ce qui n'est pas **production massive est fatalement appelé à disparaître, sous la poussée irrésistible du « progrès »**. Cette conviction est particulièrement tenace chez les purs marxistes, pour des raisons faciles à comprendre. Dans leur idée, la concentration industrielle aboutit forcément à l'Etatisation de tout le système économique. Et ce « dirigisme » archi-centralisé suppose toute une floraison de « fonctions » bureaucratiques qui donneraient asile à une multitude de « travailleurs » en manches de lustrine... trop contents de rejeter sur le vulgaire « matériel humain » le soin d'assurer la production effective. Il est si commode d'affirmer péremptoirement que la « puissance prodigieuse » du machinisme moderne permet d'accorder aux salariés non-manuels des appointements princiers et 6 mois de vacances par an !

On peut démontrer scientifiquement que, lorsqu'on augmente les dimensions du matériel et l'échelle des entreprises, on accroît le « poids mort », on gaspille des matières premières, du combustible, du temps

humain. Les prix de revient de la production massive sont faussés par l'omission systématique des facteurs que les « puissantes Compagnies » se gardent bien de faire figurer dans leurs bilans : charges « sociales » astucieusement transférées sur le dos de « la Collectivité » ; spoliation d'une multitude d'épargnants par les Sociétés anonymes qui ne remboursent jamais **honnêtement** les capitaux investis ; frais supplémentaires pour assurer le ravitaillement des populations ouvrières agglomérées dans les « grands centres » ; déficits physiologiques et psychologiques tels que déformations et intoxications « professionnelles », démoralisation du « matériel humain » c'est-à-dire de la foule « **des obscurs, des sans-grades, qui marchent toujours et n'avancent jamais** », des chômeurs (« technologiques » ou autres) condamnés à une oisiveté improductive. Et par dessus tout cela (**last but not least !**) les destructions « massives », elles aussi, des guerres déchaînées par la stupidité féroce de l'expansionnisme « industriel ».

*
**

Après les ravages exercés par le développement malsain du « Capitalisme » démesuré, on commence à reconnaître aujourd'hui la nécessité d'une économie à **hauteur d'homme**.

Il ne peut être question, bien entendu, de renoncer à l'**énergification**, ni aux méthodes scientifiques propres à accroître l'efficacité des productions de toute nature. Aucun chrétien digne de ce nom ne saurait accepter de voir renouer la **tradition** plusieurs fois millénaire de l'Esclavage, dont s'accommodaient fort bien les « classes dirigeantes » de l'Antiquité païenne

et qui maintenait une multitude d'êtres humains au rang de bêtes de somme.

Economie à hauteur d'homme signifie pratiquement **machinisme à l'échelle humaine**, c'est-à-dire **machinisme individuel**.

Il est absurde de crier haro sur l'individu, cet atome social physiologiquement insécable. Mais la molécule sociale, c'est la Famille, ou plus exactement le **Ménage**, c'est-à-dire le petit groupe d'individus vivant sous le même toit, mangeant à la même table et collaborant de plein gré aux travaux nécessaires pour assurer leur subsistance commune. Il n'est d'ailleurs pas obligatoire que ce groupe soit exclusivement composé de personnes issues d'un même sang. Il n'y a, en effet, aucune raison d'interdire au Ménage de s'adjoindre des auxiliaires, des pensionnaires, des membres temporaires. Mais chacun doit rester libre de se transporter en divers lieux. L'homme n'est pas une chèvre au piquet et son champ d'activité ne saurait être limité au rayon d'une longueur de corde.

Restons ici sur le terrain purement économique. Il n'est pas superflu de rappeler, à ce propos, que la **Science économique** est une science française. Elle a été fondée au XVIII^e siècle par l'école des « **Physiocrates** » qui posait en principe la primauté de la **production biologique** (agriculture, élevage) et reléguait au second plan l'industrie, c'est-à-dire la transformation des matières premières tirées du sol. Pour le malheur de notre pays, et du monde entier, la thèse des Physiocrates a été méconnue dès l'avènement du régime « capitaliste ». La « classe dirigeante » (en l'espèce, la bourgeoisie ploutocratique) s'est laissée aveugler par le prestige des « profits » industriels.

Mais une longue suite de désordres, de détresses et de désastres remet aujourd'hui les choses au point. Et nos contemporains sont bien forcés de reconnaître toute l'importance du « Ravitaillement » et tous les méfaits de l'industrialisation à outrance et du mercantilisme massif.

Les détracteurs actuels du « **laisser faire, laisser passer** », mot d'ordre des Physiocrates, prétendent que cette théorie du « libéralisme économique » est périmée, archaïque, voire « réactionnaire ». Pour écarter toute équivoque, il suffit de reconnaître qu'elle exclut implicitement l'asservissement de l'homme par l'homme, l'accaparement mercantile et toute la tyrannie des ploutocrates, echnocraes, pseudo-démocrates, etc. Pour moderniser la formule on peut l'énoncer ainsi : « **Laisser faire le machinisme individuel, laisser passer l'automobile particulière mise à la portée de tous** ».

L'erreur commune aux « Capitalistes » et aux « Socialistes », c'est de compter pour zéro tout ce qui n'est pas production mercantile ou centralisée. Du moment qu'un produit n'est pas destiné à une distribution publique, il est inexistant ! Le brave homme qui assure matériellement, par ses propres moyens, la subsistance de sa famille fait presque figure de malfaiteur ! Il ne contribue pas assez à « faire marcher le commerce » et manque à son devoir « social » qui est, comme chacun sait, de nourrir par priorité les « élites » citadines ! Nous n'incriminons pas ici la foule plus ou moins misérable qui s'est laissée attirer vers les « villes tentaculaires » par le mirage des salaires industriels ou par la discutable sécurité de la « retraite » du fonctionnaire.

Est-il utopique de s'imaginer que ce mouvement

centripète pourrait, dans un proche avenir, se renverser et devenir centrifuge... ne fût-ce que par souci de se mettre à l'abri des « progrès scientifiques » que l'on peut dès maintenant prévoir en matière de massacres « collectifs » ? Est-il absurde de poser en principe que la grande majorité des ménages de France devrait être pourvue d'un **espace vital familial** scientifiquement aménagé et outillé pour fournir, sans aucun surmenage physique, les produits nécessaires à la satisfaction de ses besoins principaux ? Si cette autarcie familiale ne saurait être absolue (comme elle l'était pour l'homme des cavernes, authentique « polytechnicien » et souvent artiste admirable), on peut admettre cependant que les « revenus » du travailleur populaire pourraient se partager, par exemple, à raison de 75 % en nature et 25 % « en argent », ou du moins en signes monétaires **honnêtes**, non sujets à de scandaleux tripotages « fiduciaires ». Le revenu pécuniaire peut être obtenu soit par la vente des excédents de la production matérielle de l'« espace vital », soit par un salaire rémunérant un travail temporaire au dehors. Le salariat n'est une calamité sociale que s'il est synonyme d'**esclavagisme à perpétuité**. Du moment où l'ouvrier aurait la possibilité pratique de refuser les « salaires de famine », le climat psychologique de l'usine (fut-elle du type caserne) serait entièrement modifié. L'atelier collectif peut même devenir un bienfait économique et social si le « travailleur » se fait embaucher, non pour « gagner son pain » à tout prix, mais plutôt pour acquérir des connaissances techniques, accroître ses aptitudes productives, en se gardant d'une étroite « spécialisation » trop souvent synonyme de routine « professionnelle », de stérilisa-

tion cérébrale, de fossilisation de l'imagination créatrice.

Le soi disant « principe » de la **division du travail** est, à l'égal de la **Concentration industrielle**, un des faux dogmes du « capitalisme », aveuglement accepté par Karl Marx, après Adam Smith. Pour en démontrer l'absurdité, il suffit de prendre en exemple l'activité infiniment diversifiée exercée par la Femme, la mère de famille à son foyer, qui constitue une bonne moitié de la « population active ». Le total des heures de travail qu'elle fournit, dans le monde entier, est incomparablement supérieur à celui que les statisticiens peuvent attribuer aux salariés des « grandes industries ». Mais les économistes (peu galants quoique « distingués ») méprisent le sexe faible lorsqu'il n'est pas une source de « profits » pour un Patron ou un Conseil d'Administration !

Peut-on reprocher à la ménagère de n'être pas suffisamment outillée pour compter au nombre des « travailleurs » ? Le simple bon sens montre alors la nécessité de donner à la femme les moyens matériels propres à faciliter sa tâche multiforme en multipliant ses forces tout en accroissant ses « loisirs », c'est-à-dire ses possibilités d'activité spirituelle. Cette remarque est d'ailleurs valable pour tout être humain en âge de raison.

Espace vital, familial, énergification individuelle, production diversifiée et disséminée aussi autonome que possible, voilà le régime économique de l'avenir !

Est-il pratiquement possible de substituer aux ferrailles « industrielles » du « capitalisme » une multitude

d'appareils individuels à haute efficacité ? L'exemple de l'automobile suffit à le prouver. Avant la guerre, l'accroissement de la puissance mécanique mise en service sous forme de moteurs à essence atteignait déjà l'ordre des millions de « chevaux-vapeur » par an. La construction de locomotives était loin d'atteindre ce chiffre.

En ce qui concerne l'énergie à poste fixe, apportons ici quelques précisions numériques. Les statistiques montrent que, en France, la consommation utile de force motrice, dans les usines, ateliers et chantiers de toute nature, ne dépassait guère, en 1938, le chiffre moyen de **un kilowatt-heure par habitant et par jour**. Ceci équivaut, pour un ménage de 4 personnes, à un petit moteur d'un **demi-kilowatt** fonctionnant 8 heures par jour.

Le simple bon sens montre que l'énergification individuelle impose la **diversité du travail** et non pas la « spécialisation professionnelle ». Puisque la machine multiplie les forces de l'être humain, il est absurde d'affecter ce surcroît de puissance à une seule production, qui devient nécessairement mercantile puisqu'elle excède de beaucoup la consommation familiale du « travailleur ». Celui-ci a tout avantage à répartir son activité entre diverses productions à la mesure de ses besoins. A l'échelle domestique, il lui est facile de surveiller simultanément plusieurs appareils, dûment énergifiés, dont le fonctionnement serait quasi-automatique. Cette surveillance peut même être confiée aux membres les moins valides de la petite « communauté » ménagère.

*
**

Conformément à la doctrine physiocratique, c'est

la **production biologique** qui mérite le premier rang.

Il importe, à cet égard, de dénoncer l'aberration des « capitalistes » et des collectivistes qui voudraient nous faire croire que le summum du Progrès, en matière agricole, c'est l'« industrialisation » avec puissants tracteurs, engrais chimiques, spécialisation des terres, kolkhozification, exportation massive des produits végétaux et animaux, etc... Cette absurde mégalomanie conduit tout droit à ce résultat catastrophique : l'épuisement du sol, la « désertification » systématique.

L'Agriculture ramenée à hauteur d'homme, c'est l'**Horticulture**. Judicieusement motorisée et scientifiquement organisée, elle peut être incomparablement plus efficace que la « grande culture ». Pour le blé, par exemple, on peut obtenir facilement le **kilogramme de grain par mètre carré**, équivalent à cent quintaux à l'hectare. L'espace vital familial ramène à l'ordre des dizaines de mètres les distances de transport du fumier, des ordures ménagères, des déjections humaines qui doivent, elles aussi, faire retour à la terre. Le système du « tout-à-l'égout » dont s'enorgueillissent les villes « civilisées » est une calamité économique !

La diffusion de l'**espace vital familial** peut s'opérer à bref délai, et sans léser personne. Beaucoup de propriétaires ruraux sont écrasés aujourd'hui par l'étendue excessive de leur domaine, et ils trouveraient tout avantage à en céder une partie, avec facilités de paiement, pour hâter le repeuplement des campagnes. Vendre de la terre pour acquérir un outillage énergifié propre à la **transformation sur place** des matières récoltées, voilà la formule logique pour le « gentleman-farmer », plutôt que de se laisser acculer à la ruine, à la douloureuse obligation d'abandonner à vil prix la

terre de ses ancêtres à quelque « bande noire » de lotisseurs vandales, dont le premier soin est de raser les arbres séculaires pour réaliser un « profit » immédiat.

La terre peut, et doit, devenir une source de prospérité « industrielle » incomparablement plus féconde et plus « sociale » que les vieilles ferrailles du « capitalisme » moribond. Même en matière d'énergification ultra-moderne, la physiocratie peut affirmer toute sa valeur. La source d'énergie de l'avenir, à la fois **universelle et inépuisable**, c'est la matière végétale, plus exactement le **carbone biologique** que l'action chlorophyllienne soutire inlassablement au CO_2 atmosphérique. On peut calculer que si toutes les chutes de pluie et de neige reçues par notre pays étaient intégralement captées par la végétation, la quantité de Carbone ainsi obtenue dépasserait **400 millions de tonnes par an**, soit 8 fois la production normale de nos houillères ! Ce chiffre est à méditer au moment où l'on voit avec stupeur l'Angleterre manquer de charbon, en même temps que la « Houille blanche » s'avère manifestement incapable de fournir à la fois la force motrice et le chauffage.

Pourquoi s'hypnotiser sur les combustibles fossiles (solides ou liquides) enfouis dans les entrailles de la terre au hasard des convulsions géologiques, alors que la surface du sol, baignée par la « désintégration » de notre vieux soleil, peut fournir en tous lieux d'énormes quantités de cette « énergie atomique » sous une forme accumulable et facilement réglable à la mesure de nos besoins ? Avec **un gramme de bois sec**, un moteur thermique moderne (qui développe couramment 100 kilogrammètres par calorie) peut soulever le poids

d'un homme à la hauteur d'un deuxième étage ! Et le résidu laissé par la combustion, **la cendre**, est un fertilisant de haute valeur puisqu'il contient précisément les substances minérales que les racines vont chercher dans le sol.

Outre le combustible solide, la terre peut fournir en quantités pratiquement illimitées le **combustible gazeux**, sous forme de « gaz des marais » qui peut être produit artificiellement, en domestiquant dans un réservoir à l'échelle familiale, les microbes anaérobies qui décomposent la matière végétale en gaz **méthane** (CH_4 , le plus hydrogéné des hydrocarbures). Et rien n'interdit d'espérer qu'en combinant judicieusement ce gaz avec la matière végétale solide on puisse obtenir toute la gamme des hydrocarbures liquides.

Faute d'avoir pu inclure, dans les limites de cette chronique, toutes les précisions désirables, nous estimerons n'avoir pas perdu notre temps si nous avons réussi à donner l'impression que cette « réforme de structure » ne dépasse nullement les possibilités techniques de notre époque.

Raymond LEROY.

Au temps de l'imposture

« Dans l'ordre de l'esprit, Malraux, quelle est, à votre avis, la caractéristique de notre époque ? »

— Depuis la Libération ?

— Oui.

— Le mensonge. »

« Malraux nous dit... », COMBAT, 15 nov. 1946.

Il y a eu, dans notre histoire, le temps de la Terreur. Il y a eu, plus tard, celui de l'Ordre Moral. Depuis près de trois ans nous sommes entrés dans une période qui méritera d'être appelée par les historiens le **Temps de l'Imposture**.

Certes, ce n'est pas la première fois, au cours des âges, que l'on a vu d'éclatants reniements. Sans remonter aux bassesses de la cour des Césars romains que Tacite et Suétone ont rendues immortelles, sans aller chercher nos lointains déchirements intérieurs de la guerre de Cent Ans, il y a eu, au début du siècle dernier, les grands révolutionnaires nantis qui, après avoir commencé leur carrière et leur fortune au nom de la Démocratie et de la Liberté, avaient, par la suite, pour consolider leur autorité par des titres de comtes, de sénateurs, puis de pairs de France, servi et trahi tour à tour la dictature im-

périale de Napoléon, la Monarchie légitime restaurée de Louis XVIII, puis la monarchie quasi légitime de Louis-Philippe.

Leurs reniements avaient été si manifestes que certains contemporains s'étaient amusés à publier des recueils de leurs professions de foi contradictoires qu'ils avaient intitulés « le dictionnaire des girouettes ».

Toutefois, depuis lors, nous avons vu mieux encore. Il est rare que le mensonge évident, l'affirmation assurée de contre-vérités manifestes, l'oubli tranquille des déclarations le plus ouvertement publiées se soient étalées, dans un pays comme le nôtre, avec autant d'insolence que depuis notre Libération d'août-septembre 1944.



Les exemples sont si nombreux et si divers qu'ils déconcertent. C'est tout un livre qu'il faudrait, qu'il faudra écrire, rien que pour raconter les plus caractéristiques. Il y eut, d'abord, l'opération elle-même de la Libération de Paris, la comédie de cette soit disant insurrection spontanée qui faillit entraîner des ruines et des morts inutiles par milliers et qui, on le sait aujourd'hui, avait été manigancée avec la complicité de quelques Janovici à tout faire pour assurer la prise des leviers de commande gouvernementaux par quelques ambitieux avides.

Il y a eu les scandales de l'épuration, la farce de la soit-disant restauration d'une liberté de presse qui s'est traduite par un régime d'autori-

sation préalable parfaitement arbitraire, compliqué de spoliations et de gaspillages.

Il y a eu la transmutation des communistes antimilitaristes en patriotes, et du surréaliste anarchisant Louis Aragon en Déroulède de la Résistance. Il y a eu l'étonnante affaire Hardy. Il y a eu la transformation des juifs planqués de Londres et de New-York en héros des maquis. Il y a eu les scènes déconcertantes du procès Pétain où l'on a vu MM. Paul Reynaud et Daladier se présenter, avec l'approbation du gouvernement, en accusateurs du général Weygand. Il y a eu dix autres paradoxes dont le moindre, en d'autres temps, aurait suffi à déconsidérer à jamais un régime.

Et sans doute ce qui explique que ce jeu ait pu se poursuivre sans provoquer encore de véritable révolte de l'opinion c'est l'étonnante faculté d'oubli des foules. Ce qui, dans certains cas, peut excuser, au moins en partie, c'est l'immense désarroi provoqué par l'écroulement de juin 1940 et par certaines fautes, à tant de points de vue si lourdes, du gouvernement de Vichy.

Tout de même il est certains abus de mauvaise foi particulièrement éclatants, qui peuvent servir entre tous de symbole, et que rien ne saurait absoudre. Un des plus caractéristiques, un des plus accablants restera celui par lequel a été créé ce que l'on pourrait appeler le mythe de Munich.

**

Chacun sait, en gros, de quoi il s'agit. Dès le lendemain de la Libération un des principaux thè-

mes qui ont été exploités par ceux qui voulaient justifier l'accaparement des places par les hommes des équipes nouvelles, a consisté à accuser les gens de Vichy d'avoir été les inspirateurs et les responsables de ce que l'on appelait la trahison de Munich. L'arrière-pensée des munichois, assurait-on, avait été d'aider Hitler à consolider sa dictature pour assurer le triomphe de toutes les réactions en Europe, tandis que, tout de suite, les vrais démocrates auraient protesté avec passion et réclamé une entrée en guerre immédiate pour libérer au plus tôt le monde de la menace fasciste et hitlérienne.

C'étaient les communistes qui, dès la réapparition de l'« Humanité », en août 1944, avaient été les premiers à emboucher la trompette antimunichoise. Tout de suite les hommes, les partis qui, pour s'installer au pouvoir en balayant le personnel de Vichy, cherchaient à flatter l'extrême-gauche avaient fait chorus. Le 22 septembre 1944, par exemple, dans le « Figaro » qui, déjà, faisait la cour au naissant M. R. P., M. d'Ormesson condamnait l'accord de Munich en déclarant : « Il eût mieux valu engager l'inévitable conflit en 1938 à propos de l'affaire tchèque qu'en 1939 : car la disparité des forces était moins grave à cette époque, et l'U.R.S.S. n'avait pas encore conclu son pacte avec le Reich ».

Plus tard, le 18 juillet 1946, quand il s'est agi de valider l'élection de M. Daladier à l'Assemblée Constituante, on avait récidivé. Tandis que M. Florimond Bonte, porte-parole des communistes, accusant de trahison le « munichois en chef »

Daladier, déclarait expressément à la tribune : « L'histoire a déjà enregistré la date du 29 septembre 1938 comme la journée lugubre du plus noir des complots qui ont été ourdis contre la paix et la démocratie. L'odieuse capitulation de Munich constitue une victoire, lourde de conséquences, du fascisme international, un nouveau Sadowa qui devait conduire à un nouveau Sedan », M. Maurice Schumann, leader du M. R. P., approuvait en affirmant que ses amis et lui avaient été de tout temps les adversaires « de Munich et de l'esprit de Munich ».

Ainsi donc voilà qui est net. L'accord de Munich, nous assure-t-on avec ensemble depuis la Libération, a été un complot fasciste et réactionnaire. Tous les démocrates l'ont tout de suite condamné. Les démocrates chrétiens du futur M.R.P., en particulier, ont été parmi ses plus ardents adversaires.

Hé bien, si après avoir lu ces formelles déclarations nous nous reportons aux textes imprimés et publiés à l'époque nous avons la surprise de découvrir qu'il s'agit là d'une série d'énormes mensonges, que certains de nos démocrates antimunichois d'aujourd'hui, que M. d'Ormesson d'une part, les dirigeants de l'« Aube », M. R. P. de l'autre, c'est-à-dire en la circonstance MM. Georges Bidault et Francisque Gay ont, en septembre et octobre 1938, célébré avec une chaleureuse satisfaction et parfois avec enthousiasme l'accord qu'ils assurent aujourd'hui avoir toujours repoussé.

Dans le numéro du « Figaro » du 1^{er} octobre

1938, M. d'Ormesson avait écrit expressément ceci : « Nous enregistrons l'accord de Munich avec satisfaction et nous rendons hommage à ceux qui l'ont conclu, notamment au ferme bon sens de M. Daladier. Nous nous réjouissons également que M. Mussolini ait joué dans cette circonstance critique le rôle le plus utile et qu'il ait su faire bénéficier ses rapports particuliers avec le Reich de la mesure... Nous avons l'espoir que la réunion de Munich ne fera que marquer le début d'une collaboration loyale pour créer une Europe enfin réconciliée, confiante et créatrice ».

Les gens de l'« Aube » ne s'en étaient pas tenus là. M. Bidault écrivait, le 29 septembre : « Hier tout le monde croyait au pire. A la nouvelle que les chefs de l'Occident se rencontreront demain à Munich l'espoir a fleuri. Et c'est avec un sentiment de délivrance qu'on parcourait, il y a quelques heures, les journaux du soir. Pour la première fois depuis deux semaines, après tant de fausses joies et de fausses alertes, les poitrines se sont dilatées lorsqu'on a appris la rencontre de Munich... Et maintenant que peut-on espérer de l'entrevue ? Au point où nous en sommes la France, l'Angleterre et la Tchécoslovaquie doivent s'en tenir à la substance des propositions déjà faites. Et elles doivent, en respectant l'équité, tout faire pour éviter le conflit ».

Le lendemain, le 30 septembre, M. Francisque Gay allait plus loin encore. Il commençait par proclamer à peu près ouvertement la légitimité des revendications allemandes en écrivant : « Trop longtemps on a vécu dans l'espoir falla-

cieux que des nations épuisées et humiliées par la défaite consentiraient à assumer seules les charges de réparer les dommages causés par quatre ans d'une guerre atroce.

« Trop longtemps on s'est refusé à comprendre que si certains aménagements de frontières territoriales n'étaient pas faits pacifiquement ils seraient un jour imposés sous la menace des armes.

« Du reste un peu partout en Europe de nouvelles dictatures s'installaient. L'Allemagne surtout s'était donné un nouveau maître. Celui-là savait ce qu'il voulait. Il avait fait son plan. Aussitôt en possession des leviers de commande il s'est mis à le réaliser. »

Après cet éloge, à peine voilé, d'Hitler, M. Gay continuait en s'exclamant : « Comment ne nous serions-nous pas associés à ce grand mouvement d'espérance qui a soulevé le monde à l'annonce que Daladier et Chamberlain allaient faire un suprême effort pour sauver la paix, cette paix à laquelle nous n'avons cessé de travailler ? ».

Et puis, enfin, c'est là le plus beau, lui, le démocrate et l'antihitlérien officiel d'aujourd'hui, exalté par sa peur à tout prix de la guerre, terminait par l'étonnante déclaration que voici : « S'il reste encore quelques sacrifices à demander que la morale balbutiante des nations permette encore de solliciter, il faudrait le proposer. Oui, s'il est possible d'accorder à Hitler quelque nouvelle satisfaction d'amour-propre qu'il jugerait nécessaire à la sauvegarde du prestige de sa dictature, elle ne doit pas lui être refusée ».

Autrement dit, pour sauver la paix M. Gay réclamait la consolidation de la dictature hitlérienne.

De pareils textes se suffisent à eux-mêmes. Ils devraient être sans cesse publiés et republiés pour rappeler sur quel échafaudage d'impostures repose tout notre système politique d'aujourd'hui.

E. BEAU DE LOMENIE.

ARTS DE FRANCE

Le tricentenaire de Mansart

La France n'est pas assez fière de ses architectes, je veux dire des grands, qui ont légué, non des bâtisses pompeusement laides ou délibérément affreuses comme nous en ont tant imposé la plupart de ceux d'hier et d'aujourd'hui, mais des chefs-d'œuvre, soit fameux, soit dignes de l'être. Prenez n'importe quelle collection de volumes consacrés à glorifier nos artistes : sur vingt noms, sur trente, sur cinquante, à peu près uniquement des peintres, un ou deux sculpteurs, pas un architecte, à part Philibert Delorme, auquel est décerné l'hommage, tout à fait exceptionnel, d'un tome dans la série « Les Maîtres de l'Art », publiée par la librairie Plon. Quand vous passez rue de l'Abbaye, sur le flanc nord de St-Germain-des-Prés, vous pouvez vous dire : « Je foule la cendre du plus illustre architecte d'un âge d'or de l'architecture française, ce Pierre de Montereau qui, à l'abbatiale de Saint-Denis, tira toutes les conséquences du principe ogival et donc, sans compter les merveilles qu'il édifia lui-même, a grande part dans toutes celles du même

style qu'on a élevées depuis lors. » Mais combien de passants savent ne serait-ce que son nom ? Il est singulier que la nation en qui a le plus brillé le génie de l'architecture, qui, malgré d'incroyables destructions, garde un nombre infini de monuments très divers et insignes de cet art, ne se souvienne à peu près pas de ses architectes.



On vient pourtant de solenniser le tricentenaire de la naissance de Hardouin-Mansart. Serait-ce signe qu'une telle méconnaissance va prendre fin ? Remarquons aussi qu'en lui on célèbre un artiste du temps de Louis XIV. N'y a-t-il pas là, parmi d'autres, un indice d'un retour à l'équité envers une époque qu'il faut continuer d'appeler, malgré ses ombres, le grand siècle ?

Il se fit surnommer Mansart pour se parer, avec une fierté légitime, de la gloire d'être neveu de François Mansart, à qui nous devons, entre autres fort beaux édifices dont il ne subsiste qu'assez peu, le château de Maisons que Voltaire a proclamé le « temple du goût ». Il était né à Paris, du peintre Jules Hardouin et de la sœur du grand architecte. Celui-ci lui aplanit la voie des honneurs de sa profession. En peu de temps il devint premier architecte du roi, conseiller privé, surintendant des bâtiments royaux, charge dans laquelle il ne succédait à rien de moins que Colbert. Pendant plus de trente années elle fit de lui l'exécuteur infatigable et toujours inventif des idées d'un souverain qui était insatiable bâtisseur. Il y déploya une fertilité de génie qu'en

son temps Saint-Simon est presque seul à n'avoir pas admirée.

Au sortir de l'apprentissage commencé chez son oncle et terminé sous Libéral Bruant, Mansart obtient des commandes plus qu'enviables. A vingt-huit ans il est connu de Colbert. Mme de Montespan, qui veut jouer les Sémiramis, lui donne, en lui confiant l'exécution de son château de Clagny, l'occasion de se signaler au roi. Cette magnifique demeure n'est plus. Mais nous la connaissons par des gravures : en beaucoup de ses traits elle présageait ce que Mansart allait faire au château de Versailles. Dès ce premier grand ouvrage, la maîtrise du jeune architecte se déclarait.

**

Alors commence pour lui, avec la faveur de Louis XIV, cette suite de travaux et d'honneurs où, comme ordonnateur des magnificences royales, il va seconder Lebrun dans une partie de son rôle, pendant quinze ans, et règnera seul jusqu'à la fin de ses jours, en 1708. Louis XIV sera si content de lui qu'il l'anoblira en 1683 avec les titres de comte de Sagonne et de baron de Jouy, le fera, en 1683, premier architecte, chevalier de l'ordre de Saint-Michel en 1697, inspecteur général des Bâtiments...

Hors le petit palais qui encadre la Cour de marbre, dû à Philibert Le Roy et non à Salomon Debosses comme on l'a cru longtemps, et si l'on excepte encore les ailes des ministres ainsi que les pavillons de Gabriel, le Petit Trianon et le peu qu'il subsiste de l'œuvre de Leveau, presque

tout à Versailles est de Mansart. Quelle diversité dans ces parties : la Galerie des Glaces, l'aile du Nord et celle du Midi, l'Orangerie aux voûtes babyloniennes, les escaliers des Cent marches, le Grand Trianon, le Grand Commun, la Grande et la Petite Ecuries, la Chapelle ! Mais quelle majestueuse unité à l'ensemble ! Dans le jardin, n'oublions pas la délicieuse Colonnade, ni les pavillons, maintenant détruits, du Bosquet des Dômes qui en faisaient le pendant. Partout, quelle richesse et souplesse d'invention ! Quelles grandes et poétiques idées réalisées à merveille, avec quelle intelligente adaptation à des exigences aussi diverses qu'étroites et malgré des difficultés en apparence insurmontables, telle l'exiguïté de la butte sur laquelle le château est assis !

Les perfectionnements apportés au corps central du royal logis, tel que Leveau et Dorbay l'avaient laissé, suffiraient pour mettre dans l'admiration quiconque peut en mesurer l'ingéniosité heureuse. Au-dessus du soubassement, entre les deux pavillons dont Mansart a fait le Salon de la Guerre et le Salon de la Paix, ses prédécesseurs avaient laissé un grand vide, adossé, si l'on peut dire, au petit bâtiment de Louis XIII et formant terrasse. Le nouvel architecte l'a rempli, pour en faire la plus belle galerie du monde, ornée de ces glaces dont Louis XIV était fier d'avoir, par ses manufactures, ravi à Venise le monopole lucratif. Pour agrandir le château à la mesure d'une cour très nombreuse, il l'a flanqué des deux ailes du Midi et du Nord, placées en retrait, comme respectueusement, afin de donner une saillie qui frappe à cet avant-corps où réside la

présence du roi. L'invention est admirable, mais non moins celle de l'immense ligne horizontale qu'offre l'ensemble. Elle est accusée encore par le toit surbaissé, invisible derrière une balustrade que ponctuent, à des intervalles calculés, les statues, les pots à feu et les trophées, ceux-ci bien faits pour rappeler la vigueur martiale qu'il faut maintenir au-dessus des délices d'un lieu d'enchantement tel que Versailles, pour qu'il subsiste et, avec lui, tout le royaume.

Glorieuse, monumentale et monotone, cette façade, pas si monotone que le dit le poète de *La Cité des Eaux*, est l'une des plus belles choses du monde, comme la totalité de Versailles en est, à quelques égards, la plus belle.

La majesté élégante de ce déploiement a suscité de nombreuses imitations, en France et à l'étranger. L'une des plus remarquables est sans contredit, à Lyon, la fort belle façade de l'Hôtel-Dieu, vers le Rhône, œuvre de Soufflot. Mais cet artiste n'a su (ou n'a pu, car il est vraisemblable que la ligne courbe du quai le gênait grandement) empêcher sa longue ligne de paraître fuir aux extrémités, ce que Mansart avait évité à Versailles par de très habiles décrochements, que l'on voit seulement des toits.

Saint-Simon clabauda sur la chapelle, dernière addition de Mansart au Versailles primitif. Son toit aux ornements magnifiques surplombant tout le château, il y voit une sorte de catafalque, celui des grandeurs de Louis XIV. N'y a-t-il point là bien plutôt une grande idée ? On avait tardé à donner au Roi des rois, dans Versailles, la place

qui lui était due. Que son église domine tout, c'est en soi fort bien, et c'était un hommage de réparation. Le duc enragé eût été mieux inspiré de voir cela. Il nous donnerait une moins mauvaise idée de son goût en admirant cette chapelle. Choix exquis de la pierre, lumière teintée par les vitraux, beauté des lignes et des proportions, splendeur et délicatesse de la décoration sculptée ou peinte, rien qui n'y émerveille si on la regarde sans préjugé. Nous partageons la joie avec laquelle Louis Gillet a célébré dans la chapelle de Versailles l'arrière petite-fille d'un tout autre chef-d'œuvre français. Là, dit-il, Mansart « élimine presque toute trace d'italianisme. Il revient aux combles aigus, aux arcs-boutants, aux murailles évidées, aux baies immenses de la Sainte-Chapelle. Pas de monument peut-être qui exprime mieux que celui-ci la continuité de la tradition française : une page de saint Bernard, traduite par Bossuet... Il est clair que la nef, avec sa colonnade surmontée d'une plate-bande, avec son étage en pénombre et son étage de lumière, exprime exactement ce qu'avait dit, dans son langage, le maître d'œuvres de saint Louis ».

✱

Un si court article ne saurait dire, ne serait-ce que quelques mots, un peu convenables de tant d'autres parties, morceaux de premier ordre étonnamment divers bien que marqués du même sceau de grandeur et d'élégance, que Mansart a bâties à Versailles. Un seul nous paraît inférieur, l'église Notre-Dame. Mais les Ecuries, le Grand

Trianon et le reste !... Nous ne pouvons, non plus, nous arrêter à ses autres ouvrages tels que Marly, Dampierre, le château de Lunéville, la place des Victoires, la place Vendôme, le grand et charmant hôtel parisien de Sagonne, où la légende veut que Ninon de Lenclos ait habité, qu'il s'était édifié rue des Tournelles, et qui survit, orné de plafonds peints par Lebrun et Mignard, deux ennemis qui, là, pas en même temps, sans doute, ont collaboré. La fécondité n'est pas le moindre trait de son génie.

Mais comment ne point parler du Dôme des Invalides qui, joint à l'hôtel des vieux braves, forme avec le Louvre, Notre-Dame, le Panthéon et l'Arc de l'Etoile, un des « monuments éternellement monuments » sans lesquels on ne peut plus se figurer Paris, comme l'a dit Péguy d'une manière saisissante ?

Libéral Bruant avait édifié toutes les autres pièces de cet ensemble qu'on peut dire sublime, y compris la chapelle appelée aujourd'hui des soldats. Le roi voulut le rehausser encore d'une coupole qui s'élancât au-dessus. En 1693 Mansart en fut chargé.

De Sainte-Marie des Fleurs au récent Val-de-Grâce, œuvre de son oncle, en passant par Saint-Pierre de Rome, les modèles ne lui manquaient point. C'est du dernier de ces chefs-d'œuvre qu'il s'est le plus inspiré, nous semble-t-il, mais à travers le Val-de-Grâce et non sans se souvenir de la cathédrale florentine. Dans cette triple imitation il s'est montré, une fois de plus, puissamment novateur; on peut dire qu'il a surpassé ses

illustres devanciers, Brunelleschi, Michel-Ange, François Mansart.

Celui-ci, au Val-de-Grâce, avait à la fois perfectionné son dôme de l'église visitandine, aujourd'hui protestante, de Sainte-Marie, rue Saint-Antoine, et aussi, croyons-nous bien, Saint-Pierre de Rome. De ce dernier édifice il nous paraît évident que le Val-de-Grâce résume, en les épurant et dans de bien moindres dimensions, les principales beautés. Nef et bas-côtés ont, à l'intérieur, une perfection exquise, comme d'autres œuvres de la même main. Le portail est pesant et, de même qu'à Saint-Pierre, il diminue très fâcheusement les verticales du dôme, accentuant la lourdeur de son hémisphère. Mais contemplant par le chevet cette coupole. Alors la ressemblance avec le dôme des Invalides saisit.

Hardouin-Mansart, remaniant l'œuvre de Leveau à Versailles, avait substitué aux fenêtres rectangulaires, dans « l'étage noble », des baies cintrées, encadrées d'un rectangle. Il faudrait les mesurer dans toutes leurs dimensions, faire de même à celles des côtés de l'église du Val-de-Grâce, et comparer les uns aux autres les rapports numériques ainsi obtenus, pour être bien assuré que là le neveu n'a pas imité l'oncle. Quoi qu'il en soit, l'imitation très intelligente, admiratrice mais libre, de la coupole du Val-de-Grâce dans celle des Invalides saute aux yeux si l'on en a, pourvu que l'on regarde la première par l'abside. François Mansart, pour passer du plan carré à la circonférence, a voulu que nul fronton ne masquât le départ des pilastres sveltes dont

il a formé le tambour du dôme. C'est justement l'un des plus heureux caractères de celui des Invalides : le tambour apparaît dès la plate-bande qui fait la corniche du corps où il a son assise. La lanterne qui le termine, sa ceinture de pots à feu, ses châlères, ne sont pas sans rappeler le modèle. Mais Hardouin-Mansart, pour accentuer dans son œuvre un élan par où il est sans comparaison avec aucune coupole de même genre, n'a pas adopté les lanternes qui, à la base du tambour du Val-de-Grâce, ménagent la transition, comme dans les clochers du moyen-âge les clochetons rachètent le saut entre la tour rectangulaire et la flèche octogonale. Cette admirable ascension de tout son édifice, il l'a accentuée en donnant à l'attique, entre le tambour et la naissance de la courbe, une tout autre hauteur, en doublant celle de la lanterne terminale et en dressant au-dessus une manière d'obélisque effilé comme la pointe d'une flèche du moyen-âge. Sur-tout, il a inventé cette merveilleuse courbe elliptique, si élégante, si ascendante, bien mieux venue que celle de Brunelleschi, qui fait de son dôme le roi des dômes. Et que de belles inventions décoratives, par exemple les cimiers dorés qui coiffent les petites lucarnes, d'un si bel effet entre les côtes dont est compartie la splendide, audacieuse et gracieuse coupole ! Rien de plus habile que le tout, ni de plus harmonieux.

L'intérieur l'emporte encore peut-être, tout gâté qu'il soit par le tombeau de Napoléon, dont Napoléon III avouait le tort inimaginable qu'il fait au dôme.

Il faudrait plusieurs pages pour en signaler seulement les beautés insignes.



L'homme chez Hardouin-Mansart valait-il l'artiste ? On voudrait le croire. Les témoignages contemporains n'y aident pas. Quand il mourut, en 1708, ce serait d'excès peu glorieux. Il avait l'esprit vaste, une puissance de travail qu'il vaut de mentionner même à l'époque de ces grands laborieux, les Colbert, les Louvois, les Bossuet, les Louis XIV, les Mabillon. Aussi n'avons-nous énuméré qu'une partie de son œuvre, en omettant plusieurs ouvrages qui donneraient une plus juste vue de ses extraordinaires ressources d'invention, entre autres l'hôtel de ville d'Arles et la restauration de celui de Lyon, fort bel ouvrage du voyer Simon Maupin, bâti vers 1644 et ravagé en 1702 par un incendie.

Il menait de front quantité de travaux très différents. Comme Lebrun, il excellait à former et à régir des équipes de divers métiers, auxquelles il savait faire sentir sa présence, que ce fût tout ensemble à Lyon, à Lunéville, à Chantilly et à Saint-Cyr, ou sur un unique chantier, maître manieur d'hommes aussi bien qu'inépuisable imaginalif. Par tant de traits s'explique sa haute fortune.

A regret on doit dire — et en quoi d'ailleurs la connaissance de ce grave défaut peut-elle gêner l'admiration de ses ouvrages ? — que, trop fidèle imitateur de son oncle sur ce point, il fut un peu scrupuleux homme d'affaires. Le noble

métier d'architecte est de ceux qui induisent le plus en tentation.

Par un génie où l'art de rendre l'imitation originale, pratiqué chez les classiques de tout genre, artistes ou écrivains, tient une grande place, comme par la force, la diversité, le sens de l'ordre et de la grandeur, la vigoureuse raison, il est bien du siècle dont il fait l'une des gloires.

Son action s'est prolongée au-delà de sa vie. Il a formé nos deux plus grands architectes de la Régence, Boffrand et son propre beau-frère, Robert de Cotte, qui, après sa mort, a terminé le Grand Trianon, le dôme des Invalides et la chapelle de Versailles. Ainsi qu'avant lui son oncle, plusieurs de ses descendants ont, dans l'architecture, illustré le nom de Mansart. Cinq au moins valent l'honneur d'être signalés : Michel, Jean, Jacques, Jacques II, Jules-Michel. A Jacques-Hardouin de Sagonne est due la belle cathédrale Saint-Louis de Versailles; son frère Jean Hardouin-Mansart de Jouy a donné le moins louable portail de l'église Saint-Eustache, à Paris. Jules-Michel était l'auteur des plans de la ville de Chateaudun, détruite en 1723. Tous ces Mansart forment une brillante lignée artistique dont il y a tant chez nous qui se prolongent du dix-septième siècle (voire du seizième, les Gabriel par exemple) jusqu'à la Révolution.

Comme aucun, Hardouin-Mansart a contribué par ses ouvrages au grand goût dont le plus admirable des Gabriel, a été le principal représentant par Compiègne, le Petit Trianon et la place de la Concorde. Le château de Versailles surtout

a ébloui l'Europe entière : tous les rois et les princes ont voulu en avoir quelque imitation, grande ou petite. Hardouin-Mansart a fait dominer le nouveau style français; il l'a répandu jusqu'en Chine. Ainsi s'est renouvelée l'expansion artistique de la France que l'on avait vue à l'époque romane puis à l'époque ogivale.

Il faut applaudir à la célébration de son centenaire, mais en souhaitant que de semblables honneurs soient enfin rendus à nos autres grands architectes. Osons demander que, rue de l'Abbaye, à défaut d'une pierre tombale portant une épitaphe glorieuse telle que celle qui lui avait été décernée, une plaque de marbre apposée sur une maison désigne l'endroit approximatif où gît, sous les pieds des passants et les roues des voitures, la cendre de Pierre de Montereau.

René BRECY.

SAINTE THÉRÈSE DE LISIEUX Héroïne Nationale

*Je voudrais mourir sur un champ de bataille
pour défendre l'Eglise.*

Mettons hors texte cette expression des qualités viriles qui ornèrent notre Patronne nationale. D'autres, avec compétence, pourront dire, s'appuyant sur l'histoire et la psychologie de sa famille, ce qu'apporta l'ascendance militaire de Thérèse Martin, à l'indomptable courage qui la conduisit aux sommets de la sainteté ; ils expliqueront le cheminement des forces qui, dans cette âme, joignirent une telle énergie aux tendresses les plus émouvantes de l'amour divin. Pour nous, notre essentiel propos sera de voir l'immédiate concordance de ces paroles avec la vocation française et l'idéal de la chevalerie. La même flamme qui, de Pépin le Bref à saint Louis, des Vendéens à Sonis, vivait au fond de l'âme nationale, vit au cœur de la petite sainte de Lisieux. Ce qu'animés par la foi, ceux-ci défendirent les armes à la main, elle le soutint, elle, de sa prière et de son sacrifice aussi vigoureusement qu'elle l'eût fait à la croisade. Le fonds de richesses spirituelles dont elle débordait contient un trésor de tradition française : elle est de la lignée des filles de France, comme Clotilde, Geneviève et Jeanne d'Arc. L'acte pontifical du 3 mai 1944, qui, sur la

demande des cardinaux et archevêques, l'élève au rang de patronne de la Patrie, doit donc résulter de raisons profondes que peut-être nous n'avons pas assez méditées.

Personnage national, certes, elle l'est plus que le plus grand de nos hommes célèbres, cette enfant héroïque, aimable et simple, dont l'âme, à peine quittée cette terre, commence à conquérir son pays et retient l'attention de la catholicité. Ni le compte des médailles, ni celui des images frappées ou éditées en son honneur au vœu de ses compatriotes ou de l'étranger, n'atteindront jamais celui des misères et des malheurs, des causes et des suppliques confiés à son intercession. Un évêque français de retour d'Amérique rapporte qu'il n'y est pas de sainte moderne plus vénérée qu'elle. Depuis sa mort, les foules déferlent périodiquement sur la modeste cité normande qui cacha jadis la vie ardente de l'humble carmélite. Déjà notre histoire religieuse se doit d'enregistrer pour l'avenir les fastes qui se dérouleront en son honneur ou sous son patronage, depuis les fêtes de sa canonisation jusqu'au Congrès eucharistique de 1937 et au séjour de ses reliques à Paris, en 1945. Elle a le privilège inouï, en notre siècle d'irrégulation, de jouir d'un prestige qu'ont seuls connu les grands saints du Moyen Age. Lisieux est aujourd'hui un haut lieu de pèlerinage où chaque nation, comme autrefois, apporte sa prière et son offrande.

Que les faits religieux ont des causes intelligibles

Chaque saint a sa mission et possède pour la remplir les qualités nécessaires. La chose en elle-même n'est nullement un miracle, puisqu'elle se vérifie partout, aussi bien dans l'ordre physique. L'étonnant est qu'il soit besoin de souligner cette continuité de la puissance à l'acte, du pouvoir à son exercice quand il s'agit des choses religieuses. Preuve encore, preuve toujours du rationalisme inconscient, de la désincarnation du catholique moderne, surtout dans les classes dites cultivées. Si l'on parle de « La Fontaine et ses fables », de Taine ou de quelque biographie d'un grand homme où l'on fait voir comment la richesse de son « moi », l'importance de son action, furent engendrées à son siècle par le besoin même de l'époque, on se récrie d'admiration devant ces savantes études. Mais s'il s'agit d'un saint ? On s'étonne, on sourit avec toute la lourde prétention d'un esprit complètement fermé à une partie du réel. On a l'attitude — sauf quelques respectueuses et loin-

taines prières, quand on en fait — de ceux qui ne croient ni à Dieu ni à diable et, devant l'épopée posthume de sainte Thérèse, on ne se demande pas la raison profonde de son apparition, de sa présence, de sa survivance parmi nous. Ce formalisme religieux nous masque la pertinence et la grandeur de sa mission.

Une grande mission en France et dans le monde

Il faut avoir l'esprit et le cœur rétrécis par le rationalisme si tenace que, même les catholiques ont pris l'habitude de considérer comme une chose à part de la vie courante les événements religieux, pour ne pas sentir plus intensément à quel point la grande sainte que nous appelons « la petite Sœur Thérèse » tient sur la planète la place d'une très grande Française avec les vertus de cet universalisme missionnaire qui caractérisa toujours la France chrétienne. Et de quel rapide coup d'aile s'est-elle élevée tout à coup à ses hauts sommets ! Son procès de canonisation s'est ouvert treize ans après sa mort et vingt-huit ans ne se sont pas écoulés que Rome la proclame sainte et la donne comme céleste Maîtresse aux clergés indigènes. Trente ans après, le chef visible de la catholicité l'établit patronne de tous les missionnaires et de toutes les missions. Deux ans encore et il la donnera comme protectrice aux pays les plus éprouvés par les ravages de l'athéisme : la Russie et le Mexique. Elle est, dans les choses surnaturelles, de toutes les tâches modernes les plus graves et les plus urgentes.

Toute cette gloire justifie bien l'acte de Pie XII la plaçant aux côtés de Jeanne sous l'éminente autorité de la Vierge, comme patronne de la France. L'une de son vivant et l'autre après sa mort furent chacune l'héroïne d'un geste à présent connu du monde entier. Et Thérèse de Lisieux ne le cède pas à son aînée pour la sollicitude envers son pays malheureux. Elle avait commencé en 1914, où sa mémoire et son invocation, propice au salut des blessés et des moribonds, planaient sur les champs de bataille. Elle lui a ramené la paix spirituelle, gravement menacée, lorsque sur les instances de Pie XI, le Carmel de Lisieux en prières et le sacrifice étonnant d'une jeune religieuse obtinrent avec sainte Thérèse l'apaisement du conflit, qui durait depuis trop longtemps, entre le Saint-Siège et l'Action Française. Et la retraite de l'envahisseur en juin 1944, ne la mettrons-nous pas, en partie, au compte de son patronage proclamé officiellement le mois précédent ?

Mais à tous ces motifs, on doit en ajouter d'autres, tirés de la vie même, de la pensée, de l'action mystique de sainte Thérèse et qui donnent à ce patronage un fondement solide adapté aux besoins de notre époque.

Sainte Thérèse a rénové l'idéal chevaleresque

Car elle apporte aussi, à la vie de la France, la part de spirituel qui convient à notre présent. S'opposant, ainsi, aux ennemis intérieurs qui nous harcèlent, elle lui montre le chemin d'une autre délivrance.

Et d'abord, elle lui offre un singulier exemple d'idéal chevaleresque dans un temps où les esprits sans conviction, les cœurs sans élan, les volontés chancelantes laissent le champ libre à toutes les entreprises de corruption et de reniement.

*« J'aime la France ma Patrie et je veux lui conserver la Foi ». A l'heure où il faut maintenir, quand même, et redresser coûte que coûte, ce but conforme à l'idéal chevaleresque, exige qu'à son exemple on donne tout et tout de suite, et telle est bien sa pensée, son œuvre accomplie avec l'esprit de la Croisade : « J'aurais voulu vivre aux temps des Croisades... Armez-moi pour la lutte, je brûle de combattre pour votre gloire... Jeanne votre valeureuse et virginale épouse l'a dit : il faut batailler pour que Dieu donne la Victoire. O mon Jésus, je bataillerai donc pour votre amour jusqu'au soir de ma vie. » C'est en raison de ces sentiments, à coup sûr, maintes fois exprimés et avec une si belle constance, que Pie XI et plus tard le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, appelèrent une nouvelle Jeanne d'Arc, une Jeanne d'Arc mystique. Et ce nom lui convient, car la chevalerie qu'elle enseigne, pour n'être pas dédaigneuse des armes, prend toutefois sa signification au for de la vie intérieure. Les grandes victoires sur un champ de bataille et *a fortiori* dans le pur domaine de la Foi, se gagnent par la Foi et un grand Amour et il n'en va jamais ainsi sans la contemplation, source d'action profonde.*

Un défi à l'« activisme »

Par là sainte Thérèse de l'Enfant Jésus jette un défi définitif à « l'activisme » déboussolé des professeurs de nouveautés agitantes et de leurs jeunes victimes qui croient rechristianiser la France, maintenant pays de mission, par leurs « œuvres », depuis celles dites sociales

jusqu'aux bals et autres moyens humains par lesquels, comme on dit, « il faut aller au peuple ». LA CHEVALERIE DÉLICATE ET SOLIDE QU'ELLE INSPIRE, C'EST CELLE DU « TÉMOIN » RAMASSANT EN LUI TOUTE LA VITALITÉ CHRÉTIENNE, POUR LA PRÉSENTER AU PEUPLE. C'EST CELLE DE LA FIDÉLITÉ AUX GRANDS PRINCIPES ÉTERNELS ET QUI LES PROCLAME SANS DÉFAILLIR ET LES FAIT AIMER, ET LES FAIT TRIOMPHER PLUTÔT QUE D'EMBOITER LE PAS À L'ERREUR ET AU MAL SOUS PRÉTEXTE DE LES BAPTISER. LE REFUS DES CONCESSIONS DOCTRINALES ET PRATIQUES QUI EMPORTE TOUT, EN SE FAISANT AIMER, CAR ON L'AIME, C'EST LA LE SECRET DE LA SŒUR THÉRÈSE, QUI COMMENÇA SA COURTE ET PRESTIGIEUSE CARRIÈRE EN FORÇANT LES PORTES DU CARMEL.

Elle se fit aimer parce qu'elle ne fit rien pour elle-même, parce qu'elle ne trouva jamais le temps de faire quelque chose pour elle. Sa chevalerie est un dévouement sans ostentation de sa personnalité et pourtant d'une efficacité puissante. Elle récuse absolument notre « égoïsme » contemporain. Nous ne pouvons nous donner à une cause sans nous reprendre aussitôt : c'est une maladie des temps ; il nous faut des « galons », des « présidences » pour la moindre chose et toute la fêlante sonore d'une publicité de mauvais aloi.

La cathédrale du Moyen Âge est un chef-d'œuvre anonyme.

Ce que les Anciens osaient appeler : la charité du genre humain

Il y a aussi sa mystique de l'Amour dont nous devons parler à propos de son patronage. Nulle part, jusque même en politique, ce grand mot d'Amour ne doit nous gêner. Et sainte Thérèse vient à point justifier sa présence dans les choses de la cité. Pie XII, au milieu de nos haines sans nom l'a remis à l'honneur pour la pacification des rapports civiques et internationaux. Or il se trouve que c'est précisément notre patronne qui en offre au monde le plus brillant exemple ; il se trouve qu'elle en est le dernier héritier universellement écouté. Mais ce n'est pas tout. Soixante ans à peine se sont écoulés depuis le jour où, de passage à Paris, elle se consacre au Sacré-Cœur dans la basilique Nationale et il semble que la Providence ait voulu nous donner en elle un avant-goût des réalisations fondées sur les promesses du Sacré-Cœur. On peut certes voir en elle comme une préfiguration vivante de cet amour vivant qui transporte jusqu'à l'apothéose aussi bien les plus petites choses de

la vie « aux travaux ennuyeux et faciles » que ces grands concours de peuples aux nationalités diverses, venus maintes fois à ses pieds dans le plus complet accord de sentiment et de prières

Un témoignage pour l'institution familiale

Il n'est pas jusqu'à la vie familiale dont fut entourée son ascension vers les cimes qui ne soit encore, par antithèse, une belle illustration de nos erreurs. La France déchoit parce que la famille française se meurt. Et nos remèdes philanthropiques et nos théories démographiques, et nos lois prétendument sociales n'y ont rien fait, n'y font rien, n'y feront rien, nous en avons — oserons-nous le dire — la consolante certitude parce que tous ces moyens ont la prétention de cacher le vrai remède qui conduit à la grandeur : la sainteté des familles. Allez ! pédagogues d'école unique, éducateurs de tréteaux qui prônez la nationalisation de l'enfant et « le mariage au musée », vos antres sauront-ils former une ambassadrice de la Patrie aussi universellement acclamée ? La petite Thérèse témoignage, contre les lois et les bestiales divagations de la société, du rôle initial et permanent de la famille ; elle en est la preuve et la glorification. Est-ce un hasard que nous puissions ajouter à l'« Histoire d'une Ame », l'« Histoire d'une Famille » ? Que nous voyions vivre autour de cette grande sainte, invoquée dans tous les pays, la chaude et forte communauté d'une famille, pour laquelle elle n'a pas assez, dans le monde comme au cloître, de vénération, de mots simples et de vivantes tendresses ? Non, il fallait encore cette leçon et cet exemple à la France, autrefois familiale et prospère, et c'est sainte Thérèse avec son père et sa mère et tous les siens qui les lui ont donnés.

Cette petite Normande tenace, ouvrière de beauté

Comprendrons-nous comment et pourquoi elle est vraiment « notre » Sainte, notre Patronne nationale. J'ai entendu autrefois comparer l'ange de Reims, cet ange recueilli, souriant avec douceur et esprit, au génie de la France. Cette figure hiératique est certes évocatrice, mais nous avons mieux.

Ne sentez-vous pas vivre l'image de la France chrétienne dans cette petite Normande tenace, décidée, au solide bon sens qui possède si pleinement le sentiment

du beau dans la sainteté, emportant tout de haute lutte avec un fin sourire, fleurissant les réalités dures de la vie, les âpres combats de la foi au point de n'en laisser apparaître que le charme des résultats ? en un mot revêtant d'élégance le plus ardent christianisme ?

Ne voyez-vous pas dans son geste très humain, caressant le crucifix qu'elle couvre de roses, la vocation de la France ? Le triomphe de la Croix ! Les paladins, les croisés, les vendéens, les zouaves pontificaux n'ont-ils pas caressé dans leur cœur le crucifix, eux aussi, qui pouvaient dire, gisant au soir des batailles de la chrétienté, le mot de Pierre d'Auvergne : « Seigneur Jésus, vous êtes mort pour moi et je suis mort pour vous » ?

Oui ; c'est le génie de « France la douce », c'est sa vocation millénaire et future qui brille aux yeux de cette enfant, si moderne avec sa mystique simple réhabilitant le devoir d'état, sa fermeté infrangible et souriante, sa séduction empreinte de poésie familiale et d'esprit chevaleresque.

Il y a tant de tradition française dans sa sainteté qu'elle devait être notre patronne nationale : « Lorsque je commençais à apprendre l'histoire de France, le récit des exploits de Jeanne d'Arc me ravissait, je sentais en mon cœur le désir et le courage de l'imiter ; il me semblait que le Seigneur me destinait à de grandes choses ».

Patrona Gallie !

P. VIRION.

PAGES A RELIRE

Réponse à M. André Rousseaux

« ...l'action bienfaisante de cette puissance superbe, indispensable à la vie d'un peuple comme à la vie humaine, et dont le nom éveille, au fond de notre âme, de magiques évocations : la DISCIPLINE. »

Henri LAGRANGE¹

(Vingt ans en 1914)

M. André Rousseaux, qui a pris rang parmi les plus renommés de nos critiques littéraires, a récemment consacré un article ému et vibrant aux « mquisards » du plateau de Glières.

C'était son droit.

La bravoure, l'audace, le courage, en quelque circonstance qu'ils se manifestent, méritent l'admiration et le respect de l'homme bien né.

Ce qui n'était pas le droit de M. André Rousseaux c'était d'assurer, dans cet article, que le fait de Glières eût été magnifié par Rome en ses grands jours, et que le fait de Glières aurait mérité de figurer parmi les grands exemples romains rassemblés dans le *De viris*.

Non.

Rome c'est l'ordre.

Rome c'est le juste et c'est le droit.

Rome c'est la discipline.

(1) Mortellement blessé à l'attaque d'Auberive, le 6 octobre 1915. Il avait vingt ans. Et son nom, en 1947, fait encore frémir ceux qui l'ont connu.

Rome c'est la règle.

Peut-être, à l'occasion, Rome eût-elle incorporé au capital anonyme de sa puissance et de sa force, un fait héroïque accompli au mépris de l'autorité (ce qu'elle haïssait) et au mépris des traités signés (l'exemple de Regulus prouve le prix qu'elle attachait à la parole donnée, même à d'implacables ennemis).

Mais Rome se serait gardée de louer, sans discernement ni réserve, un courage indiscipliné, un courage déployé *extra ordinem* (en dehors du commandement légitime).

Elle se serait interdit de parler de manière telle que, dans la suite, les jeunes Romains mobilisables pussent s'imaginer que leur vie leur appartenait, à eux, à leurs impatiences, à leurs passions — ou à celle de leur parti ou de leur faction — à eux, et non pas à la Patrie, incarnée dans l'Autorité que désigne ses lois.

A aucun égard, à aucun titre, on ne peut faire de Rome la mère et la patronne de l'Anarchie — surtout militaire.

Aussi bien, l'éminent et vénérable auteur du *De viris illustribus urbis Romæ*, M. l'abbé Lhomond, a-t-il tenu à nous adresser une protestation indignée :

« Comment, nous écrit-il, abuser de mon nom en faveur d'une conception révolutionnaire de la discipline ? Chrétienne ou non, la démocratie m'est en horreur. J'ai failli laisser ma tête à la guillotine, en 1793. Cela, Monsieur, fait perdre bien des illusions. Mais il ne s'agit pas de ma chétive personne. Il s'agit de Rome, de son esprit et de ses mœurs. Malgré l'immense sérénité que l'âge inspire, je ne puis, en tant que vieil humaniste, laisser répandre un tel contre-sens historique par le plus lu de vos journaux du matin, en tant qu'auteur, laisser faire un usage aussi abusif du crédit de mon petit livre. Sans doute j'aurais pu répondre à M. André Rousseaux qu'il était impossible *a priori* de prêter à un éducateur une doctrine aussi mortelle pour l'ordre des armées et la vie des états. J'aurais pu lui rappeler que pareille complaisance est encore plus interdite à un prêtre, soumis, par état, à une hiérarchie sainte, et intégré, par onction et sacrement, dans un « ordre » de caractère sacré : mais ce rappel des obligations de notre sacerdoce aurait risqué, je le crains, de gêner certains de mes dignes confrères. Ils s'imaginent, Monsieur, que la doctrine de l'autorité a été soufflée, par le diable en personne, à je ne sais quel païen nommé Charles Maurras, alors qu'elle est du Seigneur lui-même qui s'est soumis à l'autorité légitime « usque ad mortem, mortem autem Crucis ». Mais que vais-je dire là ? N'est-ce pas risquer de transformer Saint Paul en disciple de Charles Maurras et,

comme tel, d'obliger M. André Rousseaux à l'envoyer au supplice ? Que M. Rousseaux se rassure : Néron y a pourvu.

« Contentons-nous, Monsieur, pour rétablir la vérité historique de publier cette page de mon *De viris*. Ainsi le *De viris* lui-même aura répondu à l'allégation si hasardee de M. André Rousseaux, et, ce faisant, nous nous procurerons l'agrément de rester entre ROMAINS :

C'est aussi Manlius qui, nommé consul durant la guerre contre les Latins, porta l'interdiction absolue de livrer un combat sans un ordre venu de l'autorité légitime (*extra ordinem*). Il entendait, par cette interdiction, rétablir la discipline militaire dans son intégrité (ut disciplinam militarem restitueret). Or, il advint que le propre fils de Manlius entra en contact avec un poste ennemi. L'officier qui commandait la cavalerie des Latins vit dès l'abord qu'il avait affaire au fils du consul.

— Accepterais-tu, lui dit-il, de te mesurer à moi dans un combat singulier ? Je pourrais ainsi te prouver à quel point notre cavalerie surpasse la tienne.

Soit colère, soit respect humain, l'âme bouillonnante du jeune homme fut remuée de fond en comble. Oubliant totalement les ordres formels de son père, il se rua sur l'ennemi, le transperça de sa lance et, ramenant ses dépouilles, reprit le chemin du camp et se présenta devant Manlius. Le consul, regardant son fils d'un œil sévère fit aussitôt sonner le rassemblement ; quand toute l'armée fut réunie, il s'écria : — Puisque tu as livré combat malgré l'ordre de ton chef, il faut que, par ton châtiment, tu rétablisse la discipline que tu as violée. C'est un bien douloureux exemple, mais indispensable pour la jeunesse à venir. L'acteur, attache-le au poteau. »

Un murmure d'effroi parcourut les rangs. Quand le sang du jeune homme jaillit de la tête tranchée, il se transforma en un long cri de pitié...

LHOMOND (*De viris* - XXII. 4).

Réponse à M. François Mauriac

« ...celui-là sera comparé à un homme qui regarde son visage représenté au naturel dans un miroir, et après s'être considéré, il s'en va et oublie à l'heure même ce qu'il était. »

SAINT JACQUES

(Epître catholique. I. V. 23 et 24.)

« Pour moi (écrivait M. François Mauriac ¹ après le discours prononcé à Strasbourg par le général de Gaulle) le général reste aujourd'hui ce qu'il fut, de notre effondrement à notre libération, une voix intemporelle qui, par delà les conjonctures de la vie politique quotidienne, nous rend conscients des obstacles que nous devons surmonter pour demeurer dignes de notre destin. Mais, poursuivait l'auteur du « Nœud de vipères », C'EST JUSTEMENT PARCE QU'IL RESTE A MES YEUX CE QU'IL FUT DÈS LE PREMIER JOUR OU, DANS CE SALON DE CAMPAGNE, J'ENTENDIS SON APPEL... »

— Quoi ? « Dès le premier jour » le général de Gaulle apparut à M. François Mauriac, « dans le salon de campagne où il entendit son appel », « comme une voix intemporelle qui... ».

Le premier jour ? Le 17 juin 1940 ?

...Si volumineuses que soient les couleuvres que la rigueur des temps nous sollicite d'avalier, celle-là nous semblait par trop dépasser la mesure. Des souvenirs fidèles, des souvenirs précis, appuyés du numéro du *Figaro* daté du 19 juin 1940, que nous avions à portée de main, donnaient un démenti flagrant, total, absolu à

(1) Le *Figaro* du 10 avril 1947.

l'affirmation publiée sept ans plus tard par M. Mauriac dans le *Figaro* du 10 avril 1947...

...Nous en étions là de notre surprise un peu indignée lorsque le même courrier qui nous apportait la lettre du vénérable abbé Lhomond nous faisait bénéficier d'une lettre de protestation de M. François Mauriac.

« L'horreur que j'ai toujours témoignée, Monsieur, nous disait-il, pour toute espèce de conformisme officiel, m'oblige à recourir à votre charmant pamphlet et à votre obligeante courtoisie pour rétablir la vérité. Des adversaires remplis de fiel (est-ce mon confrère Pierre Benoit dont les galéjades ne se comptent plus ? Henry Bordeaux qui, en qualité d'académicien de droite ne peut nourrir que des intentions vénéneuses ? Sacha Guitry, jaloux de mes succès de théâtre ? je ne sais, mais ce dont je suis sûr, c'est qu'un méprisable ennemi de ma gloire a usurpé mes nom et qualité dans le *Figaro* du 10 avril 1947. Contrairement à ses dires, je n'ai nullement frêmi d'enthousiasme, le 17 juin 1940, dans mon salon de campagne, en entendant l'appel lancé de Londres par le général de Gaulle. Et pour fournir au lecteur impartial la preuve des sentiments que m'inspira cet appel, je vous supplie, Monsieur, de reproduire purement et simplement l'article que j'ai publié dans le *Figaro* du 19 juin 1940 sous un titre qui résume tout mon sentiment d'alors : *la Vérité*. Je l'accompagnerai, ça et là, de quelques commentaires indispensables.

La vérité ¹

par François Mauriac, de l'Académie française

Le 17 juin, après que le maréchal Pétain eut donné à son pays cette suprême preuve d'amour, les Français entendirent à la radio une voix qui leur assurait que jamais la France n'avait été plus glorieuse. Hé bien non ! il ne nous reste d'autre chance de salut que de ne plus jamais nous mentir à nous-mêmes.

Est-ce assez net, Monsieur ? Et peut-on dire plus proprement aux gens, bien qu'en termes académiques, qu'ils ne sont que des Jean-de-la-Lune et des menteurs ? Où est « la voix intemporelle » ?

(1) Toutes les lignes en italiques appartiennent à l'article publié par M. Mauriac dans le *Figaro* du 19 juin 1940. (N.D.L.R.)

Je vous le demande et le demande à tout lecteur de bonne foi. Mais de grâce, lisez la suite :

Reconnaissons que nous sommes au fond d'un abîme d'humiliation. Ce n'est pas faire injure à nos soldats héroïques, ni à leurs chefs, que de mesurer cet abîme d'un regard lucide. Nous remercions nos amis étrangers des louanges qu'ils nous prodiguent. Mais il nous est interdit de nous crever les yeux pour ne pas voir que la plus grande défaite de notre histoire n'est pas née du hasard, ni de la mauvaise fortune.

Notez-le bien, Monsieur. Tandis que j'écrivais ces lignes, l'armistice n'était pas encore signé. On se battait, on résistait encore sur la ligne de feu, mais j'estimais de mon devoir d'écrivain de préparer l'opinion à cet armistice, et loin d'appeler à une résistance désespérée, d'une main vigoureuse, je trempais le nez de mes compatriotes dans leur désastre.

C'est dans la mesure où nous prendrons conscience des causes proches et lointaines de cet écroulement que nous aurons des chances de nous en relever : c'est aussi dans la mesure où tous les Français, de toutes les classes et de tous les partis, se frapperont la poitrine.

S'il en est encore parmi eux pour rejeter la faute sur leurs frères et pour se déclarer sans responsabilité devant Dieu et devant la France, il faut les plaindre et les laisser à leurs illusions. Au vrai, ce qui apparaît à la lueur de ce désastre, c'est que la France ressemblait à ces vieilles demeures admirables et en apparence intactes — mais que rongent partout d'invisibles termites.

Je n'ignore pas, Monsieur, que, depuis, la responsabilité de l'armistice a été imputée à forfait à quelques militaires et marins de haut grade, mais, pour ma commodité, j'ai toujours pris le parti de me ranger à l'avis des révolutionnaires, sauf sur des points de seconde importance. Mon excuse, en juin 1940, c'est que les révolutionnaires ne pouvaient se faire entendre. Comment eusse-je pu prévoir alors le point de fortune auquel le général de Gaulle, aujourd'hui, les a portés ?

La réforme doit porter surtout : sur les principes et sur les méthodes. La doctrine officielle de notre démocratie a fait ses preuves ; et elle les a faites sur tous les plans ; car une guerre est une épreuve de force qui nous renseigne touchant l'économie générale d'un pays. Elle juge les corps, mais aussi les esprits et les cœurs.

Cette chute terrible, par la rapidité même, ne nous laisse plus aucune illusion.

Je le concède, Monsieur, ce morceau se ressent un peu des leçons de Charles Maurras. Mais, en vérité, quel homme né de la femme n'a souri, ne fût-ce qu'une fois, aux sollicitations du Pervers ?

Revenons plutôt à cette défaite — la plus grande défaite de notre histoire — que, contrairement à la voix venue de Londres, et tandis que nos soldats se battaient encore, j'entérais, deux jours pleins avant l'échéance :

Elle n'est pas due seulement à l'infériorité de notre aviation et de notre armement motorisé. Ce désastre n'est pas dû seulement à des causes matérielles. Il est trop tôt aujourd'hui pour porter le feu dans notre plaie vive. Mais nous devons reconnaître sans plus tarder, que la faiblesse de notre armement, que l'absence de préparation, que le défaut de prévision chez nos chefs, que la somnolence de la nation, devant l'adversaire le plus redoutable, que cette aveugle confiance, cette suffisance qui s'étalait partout dans notre presse, à la radio, et sur les murs mêmes de nos villes, que tout cela a sa source dans un mal plus profond et que ce mal est d'ordre spirituel.

Je vous prends à témoin, Monsieur, qu'on ne saurait contredire plus franchement, plus nettement, à la voix intemporelle (intemporelle ! Pourquoi pousser la vilénie jusqu'à me prêter le vocabulaire de Maritain ?) qui nous assaillait de Londres.

— Simple affaire d'aviation et d'armement, proclamait le général de Gaulle.

Et moi, François Mauriac :

— Malheureux ! Il s'agit de bien autre chose que de cela !

Je conclusais :

Il faut que les Français s'entendent d'abord, s'accordent sur les raisons profondes de cet immense naufrage, et alors seulement il restera des chances à nos fils de voir luire l'aube d'une résurrection ; et il nous restera, à nous, leurs pères, l'espoir d'être pardonnés.

Quoi plus ? De grâce, relisez-moi, Monsieur. Saurait-on être plus « révolution nationale » que je le fus ? Et les messages du Maréchal, qu'ont-ils fait, dans la suite, sinon développer un à un les thèmes par moi ébauchés ? Je ne le dis que par égard pour la vérité historique. Car je professe qu'aux plaisirs de la vérité il est,

Monsieur, d'un chrétien, de préférer modestement les avantages de la discrétion.

N'en déplaise à Pierre Benoit, à Henry Bordeaux, à Sacha, leur farce du 10 avril 1947 n'aura trompé aucun esprit de bonne foi. Car, avouez-le, Monsieur, si à sept années de distance, à l'occasion d'un événement de cet importance et pour un fait me concernant, j'étais capable, dans le *Figaro*, de contredire, aussi radicalement le 10 avril 1947 ce que j'écrivais dans le même *Figaro* le 19 juin 1940, dans ce cas, Monsieur, je devrais me renvoyer à la face le rude conseil qu'à cette date je donnais, et au général de Gaulle, et aux Français :

— Hé bien non ! il ne nous reste d'autre chance de salut que de ne plus jamais nous mentir à nous-mêmes.

Et ces choses-là, vous le comprendrez, on ne se les dit pas à soi-même, en public.

On se les dit lorsqu'on est seul à seul avec sa conscience, le soir, quand l'ombre insidieuse pénètre de ses angoisses le fameux salon de campagne dont on parlé mes apocryphes.

FRANÇOIS MAURIAC, de l'Académie française.

Pour copie conforme :

PONT ROYAL.

EUROPE ET CHRÉTIENTÉ

« Il faut faire du droit public de l'Europe, ce qu'au XVI^e siècle Luther fit du droit canon : un vaste feu de joie. »

CAMILLE DESMOULINS.

(Les Révolutions de France et de Brabant.)

Avant l'ère des Révolutions

Mœurs militaires : hommage aux chefs de l'armée ennemie.

« ... Au dîner qui suivit la célébration du mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse, le roi Philippe IV demanda à la reine-mère si Turenne était là, et quand Anne d'Autriche le lui eut montré, il lui dit seulement : « Voilà un homme qui m'a fait passer de bien mauvaises nuits ».

« ... En 1814, le général Ermslof, commandant la 2^e division russe de la Garde, qui passait à Salzbach en marchant contre la France, fit défiler ses régiments devant le monument que le cardinal de Rohan y avait élevé (à la mémoire

de Turenne). Il se tenait auprès de l'arbre desséché conservé par la vénération des habitants. Une fois ses régiments redevenus immobiles, et sur un signe de lui, les troupes poussèrent trois hurras, saluant ainsi, sur la terre étrangère, le grand Capitaine ».

WEYGAND (Turenne)

Après l'ère des Révolutions

« ...Un état de choses, après dix-huit siècles de christianisme, pire à certains égards que celui qui l'avait précédé. »

PIE XII.

La révolution met la haine à l'ordre du jour.

« ... Il faut montrer un visage sévère aux généraux ennemis qui sont décidément ceux de nos principes... » C'était là un langage nouveau pour les généraux issus de l'Ancien régime, qui commandaient encore nos armées et qui avaient conservé l'habitude fâcheuse d'entretenir des relations très courtoises avec les généraux ennemis ».

Général HERLANT. — *Le colonel Bouchotte ministre de la guerre en l'An II* (T. II, pp. 117 et suivantes).

Les cendres des chefs ennemis jetées à l'eau.

Munich, 21 avril (Reuter). — Le 16 octobre

1946, de bonne heure, deux gros camions militaires précédés d'une auto civile allemande, dans laquelle se trouvaient quatre généraux représentant la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France et la Russie quittaient la prison de Nuremberg à destination de Munich. ...

Dans les camions se trouvaient douze cercueils contenant les corps de Goering, et les dix autres criminels de guerre exécutés, la veille à Nuremberg. Le douzième cercueil avait été ajouté pour égarer les soupçons des curieux. Après avoir suivi un itinéraire compliqué, le cortège, escorté par la police militaire, pénétra dans le cimetière civil de Munich où se trouve le four crématoire municipal.

Les employés du four crématoire reçurent l'ordre de quitter les lieux, et les cercueils furent placés dans le four. A la demande des généraux britannique et russe, les cercueils contenant les corps de Goering et de Keitel furent ouverts. Les cercueils furent alors refermés et le soin de l'incinération fut laissé à des soldats américains.

Peu avant minuit, le même jour, les quatre généraux revinrent au cimetière. Ils estimèrent qu'il leur serait plus facile de disposer des cendres en les plaçant dans un seul récipient plutôt que dans onze urnes. Le contenu de celles-ci fut donc transvasé et les onze urnes placées bien en évidence pour donner le change aux curieux. Puis, un peu avant la levée du jour, les quatre généraux, sans chauffeur, interprète

ou aide d'aucune sorte, se rendirent sur les rives de l'Isar, dans lequel ils déversèrent les cendres mélangées de Gœring et de ses complices.

COMMENTAIRE. — L'un des « complices » de Goering avait, lui, rendu à la France le corps de l'Aiglon.

A. d'Y.

N.B. — Dans notre prochain fascicule (CEN), la rubrique *Europe et chrétienté* sera consacrée à une question au sujet de laquelle nous sommes descendus, une fois de plus, au-dessous des païens et des barbares, le droit d'asile. Collaboration assurée de S.E. Mgr l'évêque d'Hippone.

NOTES ET DOCUMENTS

LA JUSTICE FAIT FAILLITE A L'INTERIEUR

Au cours de la grève des journaux, M. Ramadier, Président du Conseil, en annonçant certaines mesures, assez morifiantes, d'ordre économique et financier, a fait, le 24 février dernier, devant le micro, la déclaration suivante :

« NE CHERCHEZ PAS DE JUSTICE EN TOUT CELA. Il n'y a pas plus de justice dans la répartition des sacrifices que dans la maladie ou la mort. Rien ne sert de protester ou de réclamer : il s'agit de savoir si le patient prendra le remède ou s'il se résignera à la maladie ou à la mort. »

« Ne cherchez pas de justice en tout cela... »

Sentence, lourde de conséquences dans sa signification abstraite et concrète, d'autant plus lourde qu'elle est imposée par l'ensemble d'une situation économique et financière catastrophique.

Dans sa signification abstraite, l'avertissement de M. Ramadier signifie que, désormais, une certaine conception de la justice distributive ne pourra plus présider à la conduite des Etats.

Dans sa signification concrète elle signifie que loin désormais d'être en mesure d'offrir des avantages aux électeurs, l'Etat électif, de plus en plus, sera contraint de leur demander des sacrifices.

C'est donc la mort sans phrase du socialisme, doctrine de répartition et de bien-être, sous ses deux formes : le socialisme doctrinal et le socialisme électoral.

Ce fait, que personne n'ose peser et signaler, est lourd de conséquences spirituelles, morales, politiques.

Un esprit informé ne peut s'empêcher de la rattacher à la crise qui suivit le soulèvement socialiste de 1848 et au « climat » dans lequel se développa le second empire : Jacques Bainville a écrit.

là-dessus, un chapitre, digne d'être relu et médité, dans son admirable « Histoire de Trois Générations ». Ce chapitre a pour titre : « La justice fait faillite à l'intérieur ».

...Pour une période indéterminée, les doctrines de répartition des biens matériels ne seront donc plus à l'ordre du jour de l'histoire. Et si cela comporte d'immenses conséquences économiques et morales (au sens où la philosophie sociale parle des mœurs d'un peuple, de ses manières profondes de penser, de vivre et d'agir), les conséquences politiques seront immenses. Il faudrait ignorer les ressorts profonds de l'électoratisme pour ne pas discerner qu'il se trouvera dépouillé du principe le plus virulent de son dynamisme.

Les jeunes gens de tendance traditionaliste qui s'imaginent habile ou hardi de « faire » du socialisme, sans voir que le succès — provisoire — du mot n'est que le chant du cygne, le « bouquet » d'un feu d'artifice qui va bientôt s'éteindre dans la nuit, montrent qu'ils sont absolument dénués de toute *pré-vision* politique.

Le départage des partis se fera désormais non sur les avantages divers qu'ils offriront aux électeurs mais sur les disciplines qu'ils leur proposeront pour résoudre la crise, dans toute sa profondeur et dans toute son étendue.

Pour un vieux pays gallo-romain et catholique, ce fait — providentiel — peut comporter d'immenses conséquences, non pas seulement économiques et politiques, mais spirituelles et religieuses.

LES MINEURS ABANDONNENT UNE SEMAINE DE CONGE

La myopie étant l'infirmité la plus répandue en matière politique, économique et sociale — « l'œil ne voit pas ce qui le touche », disait Maistre — nous allons *faire voir*, par un trait concret, un exemple qui préfigure une multitude de faits analogues à venir, de faits qui ne peuvent pas ne pas venir parce qu'ils sont imposés par des nécessités VITALES. Ceci est un communiqué officiel publié par les journaux du 19 avril 1947 :

La Fédération des travailleurs du sous-sol et les Charbonnages de France, à la demande de M. Robert Lacoste, viennent de décider, à titre exceptionnel pour l'année 1947, de ramener de dix-huit à douze jours ouvrables la durée maximum du congé annuel dans les mines.

Cet accord va permettre de combler le vide que doit produire dans les puits le départ des prisonniers de guerre et des travailleurs polonais. Chaque jour de congé abandonné par les mineurs représente 170.000 tonnes de charbon. C'est, à peu près, le tonnage que nous recevons actuellement de la Ruhr, en un mois.

Ce geste des mineurs français a une haute portée patriotique. Nous devons rendre hommage à la compréhension et à la vaillance de nos « Cueules noires ».

Oui. Et nous en reparlerons, nous, en rappelant les compensations, les privilèges d'honneur qu'un Etat traditionaliste est en mesure de donner en vue de récompenser, encourager, solliciter, multiplier les sacrifices consentis au bien public, par des particuliers ou par des corps.

Pour l'instant, nous ne retiendrons de ce communiqué que la preuve de nos conjectures.

En 1936, les ministres « front populaire » offraient les congés payés aux travailleurs.

En 1947, un ministre « front populaire » demande aux travailleurs le sacrifice d'une semaine de congé.

C. Q. F. D.

Sous l'orme du Mail

Discussions et controverses

« NON EST DEMOCRATICA »

Nous notions, dans notre dernier fascicule, et sous la présente rubrique, que la tactique imposée par les circonstances au Parti communiste révélait à l'observateur attentif un recul certain de l'idéologie révolutionnaire. « Depuis quarante ans et sous toutes ses formes, la Révolution, constations-nous, a perdu la partie dans l'esprit des élites françaises. » Voici une autre preuve de cette défaite (la plus terrible de toutes parce qu'elle commande tout le reste, la défaite intellectuelle), preuve tirée, cette fois, d'un organe modéré, le *Figaro*.

L'éditorialiste du *Figaro* écrivait en effet, le 16 janvier 1947, à la veille de l'élection du Président de la République française, les remarquables observations suivantes :

L'autorité morale du Président ne peut résulter que de l'accord réalisé sur son nom par des votes émanant de régions différentes de l'opinion publique, et un tel accord n'est possible que si le candidat à la Présidence possède en quelque sorte à l'avance, par sa personnalité même, l'autorité qu'il s'agit de lui conférer.

Rien de plus conforme au bon sens. Rien de moins conforme pourtant à la doctrine et à la tradition démocratique et révolutionnaire. Que signifie, en effet, la seconde partie de ce texte ? Que l'autorité du Chef de l'Etat doit pré-exister à l'élection. Mot à mot, que le Chef de l'Etat doit avoir, en lui, l'autorité, avant toute délibération, avant toute décision, avant tout choix des électeurs. Or, s'il possède l'autorité avant toute manifestation de la volonté des électeurs, c'est donc que les électeurs ne possèdent

pas, eux, la souveraineté ni l'autorité. C'est donc qu'ils ne la confèrent pas, et n'interviennent que pour désigner celui qui en exercera juridiquement les fonctions. C'est donc qu'ils ne peuvent pas « déléguer » celle-ci. Et voilà le contre-pied de la doctrine démocratique qui, elle, situait l'autorité dans le peuple. Un grand théologien, le Cardinal Gibbons, exprimait de la même façon les ressorts de l'autorité dans l'Eglise et concluait : « Non est democratica » : elle n'est pas démocratique.

COMMENT NAISSENT LES PRIVILEGES (II)

Nous nous sommes divertis, dans notre précédent fascicule, à montrer, par l'analyse de deux petits événements d'actualité, à quel point la notion d'égalité répugne et à l'esprit humain et aux exigences d'une bonne vie sociale.

En voici un autre témoignage, tiré d'une dépêche envoyée le 16 avril à *Paris-Presse* par son correspondant de Dijon.

Quinze minutes de retard, hier, dans la reprise du travail au puits Saint-André, de Montceau-les-Mines. Mesure de protestation dirent les retardataires.

— Mais pourquoi ? demanda la direction qui n'avait pas l'impression d'avoir enfreint les règles syndicales.

— Parce que, répondirent les mineurs, l'un de nous, Noël Perron, vingt ans, qui avait fumé dans un cinéma, a été condamné en correctionnelle à deux mois de prison ferme. C'est un peu dur pour un homme qui tout le jour ne peut fumer au fond de la mine. D'ailleurs, nous allons aujourd'hui envoyer une délégation à la préfecture de Mâcon pour faire obtenir un adoucissement de la peine du jeune Perron, sinon...

...Encore une fois, rien de plus savoureux, de plus nourrissant, de plus fructueux pour l'esprit que des petits faits de cet ordre-là.

Qu'y voyons-nous ?

Tout d'abord, sur une question qui n'est pas de salaire, c'est-à-dire d'intérêt égoïste et matériel immédiat, la manifestation d'un retour à l'esprit de corps. Un mineur est touché, tous ses camarades se sentent touchés.

Ensuite le sens aigu de l'équité que comporte une différenciation de traitement, devant le règlement et devant la loi, fondée sur une différence de conditions de vie et de services rendus à la communauté sociale.

La plaisante revendication des mineurs du puits Saint-André

permet de comprendre un très grand nombre de choses du Moyen-Age et de l'Ancien Régime.

On conçoit très bien un seigneur ou un prince à la fois paternel, hilare et débonnaire, publiant, à la suite de la démarche des braves mineurs, un édit de ce goût : « Nos aimés maîtres, manouvriers, compagnons, aides et valets des mines nous ayant représenté le dur et pénible travail qu'ils font dessous la terre pour l'utilité commune et que le dit travail ne leur permettait pas, pour risque de grand malheur, de se livrer au plaisir de fumer, à quoi s'adonnent à leur aise tous nos autres sujets de notre bien aimée ville de Montceau, avons décidé que dorénavant en avant auraient nos dits aimés mineurs, tant maîtres que manouvriers, compagnons, aides et valets, droit, franchise, licence, privilège... »

— Si le ton n'y est pas, j'en appelle à nos amis chartistes et érudits, la chanson, elle, y est bien.

— Mais la conclusion ?

— La conclusion ? Elle est simple. Que les citoyens-mineurs du puits Saint-André sont fils du Moyen-Age et non de l'Encyclopédie.

— Et alors ?

— Alors ? Que sous les idéologies qui les égarent, ils possèdent des dispositions psychologiques profondes qui constituent comme autant de pierres d'attente au nouvel édifice chrétien, royal et populaire qui sera l'arche de salut de la France et de notre civilisation.

Savourez-moi donc ces noms-là, nom de lieu : « puits Saint-André », nom d'homme : « Noël Perron ». Ah ! vieille race, vieux terroirs qui, par tous les pores, suiez de la Chrétienté sans même vous en apercevoir...

UN REFRACTAIRE ?

Une entreprise de cinématographie a tiré un film du roman de M. Francis Carco, *L'Homme traqué*.

Là-dessus, un chroniqueur de *Figaro* s'en est allé interroger le grand écrivain :

— *L'Homme traqué* ? Connais pas !

— Mais pourtant, votre nom...

Carco sourit très gentiment.

— Oh ! vous savez : un monsieur a acheté les droits à l'éditeur et les a revendus à un producteur qui m'a soumis le dialogue, la veille du jour où l'on tournait. Drôle de milieu que celui du cinéma ! Alors j'ai laissé faire. Si le film a du succès, tant mieux ! Je n'y suis absolument pour rien.

— Mais vous avez une opinion ?

— Non, non, non. Pas la moindre ! D'ailleurs, *L'Homme traqué* ?... Pas question ou très peu pour moi. Ici, dans mon jardin de la Planque, c'est *L'Homme*... planqué que j'entends être. Et sans rancune, mon cher...

Hé ! Hé ! Ho ! Ho ! Il y a bien de l'amertume, bien du mépris, bien du dégoût dans cette solitude et cette brièveté. Francis Carco serait-il, par hasard, du parti — sans cadres, sans cotisations, sans serre-files — des abstentionnistes, des silencieux, des réfractaires ?

AMÉDÉE d'YVIGNAC.

IMPRIMERIE
P. FOURNIE et Cie
151-153, avenue Jean-Jaurès
Paris-19^e

Le directeur de la publication :
Amédée d'YVIGNAC
Dépôt légal 2^e trimestre 1947,
N^o 3.
